

RELATIONS ALGÉRO-CANADIENNES

NOUVEL ÉLAN POUR LA COOPÉRATION

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7916 -JEUDI 13 JUIN 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SAHARA OCCIDENTAL

Bendjama recadre le Maroc

Page 3

PRÉSIDENTIELLE

L'ÉPREUVE DES PARRAINAGES



La course à la candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain semble avoir démarré sur les chapeaux de roues. Jusqu'à mardi, 14 prétendants à cette échéance électorale ont déjà retiré, auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), pas moins d'un million de formulaires de signature de parrainage. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi.
Page 3

ACCIDENTS DOMESTIQUES DURANT L'AÏD

Une vigilance accrue recommandée

Page 5

CRISE HUMANITAIRE À GAZA

Appel à soutenir l'UNRWA

Page 6

COMITÉ DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

L'Algérie élue membre

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Nouvel élan des relations algéro-canadiennes

Un nouvel horizon pour les relations économiques algéro-canadiennes se dessine. Des relations qui se caractérisent par un partenariat durable, gagnant-gagnant, qui ne se limite pas à un seul domaine d'activité. La coopération économique et les prochains rendez-vous bilatéraux ont été exposés par les diplomates du Canada, qui fait son retour à la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 24 au 29 juin prochain.


Nouvel horizon.

L'ambition et la volonté de se redéployer économiquement en Algérie est clairement affichée par le Canada, qui célèbre le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques avec l'Algérie. Un état des lieux des relations bilatérales et les perspectives qui s'annoncent prometteuses ont été mise en exergue lors d'une conférence de presse conjointement animée, hier au siège de l'ambassade à Alger, par l'ambassadeur du Canada en Algérie, Michael Callan, le conseiller politique, Bruno Hamel, et la conseillère commerciale, Christine Colevray. Le « réel et fort » intérêt pour investir en Algérie a été exprimé par l'ambassadeur, lequel a signalé les multiples opportunités qu'offre le pays mais aussi le nouveau cadre juridique régissant l'investissement, qui est à même d'encourager les investissements. Les secteurs d'intérêt sont divers et ne se limitent pas à un secteur précis, selon le diplomate, qui signale la présence de plus de 100 entreprises canadiennes en Algérie, lesquelles activent dans plusieurs secteurs d'activité, allant des produits alimentaires à l'aéronautique. « L'Algérie présente d'importantes possibilités d'affaires pour le Canada dans les secteurs des infrastructures et des services de génie-conseil, de l'éducation, de l'aérospatiale, des technologies de l'information et des communications, des sciences de la vie, de l'énergie, de l'agriculture et aussi dans le secteur minier », a affirmé Michael Callan, signalant les forts liens culturels et universitaires entre les deux pays, incluant plusieurs accords inter-universitaires au niveau de la recherche et de l'enseignement.

L'ambassadeur, qui a signalé le rôle et les positions de l'Algérie sur le plan international, notamment le règlement pacifique des conflits, s'est dit convaincu que, eu égard aux opportunités d'affaires qui existent, « on a l'obligation d'avancer ensemble », surtout que la volonté y est. Et ce ne sont pas uniquement les échanges commerciaux qui intéressent les entreprises canadiennes mais l'établissement d'un partenariat durable, gagnant-gagnant. Le Canada va aussi, selon l'ambassadeur, partager ses connaissances et son expérience dans divers domaines, à l'instar de la lutte contre les feux de forêt, sachant que les deux pays sont menacés par le risque incendie. Le Canada se dit donc prêt à partager son expérience en la matière, pas uniquement les avancées technologiques mais aussi à travers des formations et les systèmes de gouvernance adoptés par le pays. M. Callan a cité, dans ce sens, la possibilité de transformer la flotte aérienne du pays et l'utiliser pour éteindre les feux. Le diplomate, qui a signalé une longue liste d'attente pour l'achat de canadairs, a indiqué que des entreprises canadiennes vont exposer leur savoir-faire et les solutions développées pour la lutte contre les incendies lors de la FIA 2024. Le secteur de l'agriculture intéresse également le Canada. Preuve en est l'inscription d'un projet d'investissement au niveau de l'AAPI, selon Mme Colevray, conseillère commerciale à l'ambassade. Elle dit être en contact avec l'agence pour une collecte d'informations pour deux entreprises canadiennes.

LE CANADA FAIT SON RETOUR À LA FIA

L'ambassadeur est, en outre, revenu sur les relations économiques actuelles entre les deux pays, affirmant qu'ils « entretiennent des relations commerciales dynamiques et diversifiées, axées principalement sur les échanges commerciaux et les investissements ». Il a, dans cette optique, signalé une « croissance substantielle » des échanges commerciaux, lesquels ont atteint en 2023 plus de 1,5 milliard de dollars canadiens (presque 150 milliards de dinars). « L'Algérie est le premier marché d'Afrique pour les exportations canadiennes et le quatrième partenaire commercial bilatéral de marchandises du Canada en Afrique », a-t-il précisé.

Les produits algériens peuvent aussi se faire une place sur le marché canadien, selon la conseillère économique à l'ambassade, citant notamment les produits agricoles traditionnels (dattes et huile d'olive). On compte surtout sur la participation des entreprises canadiennes à la FIA 2024 pour donner un coup d'accélérateur à la relation économique bilatérale. En effet, après une absence, le Canada participe à cet événement économique important avec 12 entreprises et institutions, dont Adroit Overseas entreprises Ltd, R et W Aerogroup, SEI Industries, Logient, le gouvernement du Québec. En plus d'exposer leur savoir-faire, ces entreprises vont explorer les opportunités de partenariat. « Ces entreprises ont manifesté un intérêt certain pour le marché algérien, où certaines comptent renforcer leur présence et d'autres s'installer durablement », a-t-on indiqué.

UNE DÉLÉGATION DU CREA AU CANADA EN JUILLET

Un autre événement est censé jouer un rôle dans la consolidation des relations économiques. Il s'agit de la mission économique du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), qui va faire le déplacement au Canada au début du mois de juillet. L'ambassadeur du Canada a ainsi exprimé son souhait de voir cette visite déboucher sur des actions concrètes. « Je veille personnellement, ainsi que mon équipe, à ce que ce nouvel élan se traduise par des actions concrètes », a assuré M. Callan, qui a souligné l'impact de la visite, à la fin d'avril, de la délégation parlementaire, conduite par le président de la Chambre des communes, Greg Fergus. « La rencontre de cette délégation avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune a donné une autre impulsion à une relation déjà mutuellement bénéfique et sereine », a-t-il affirmé, signalant la rencontre avec d'autres responsables algériens. La composante de cette mission économique n'a cependant pas été communiqué, encore moins les secteurs qui seront représentés.

NIVEAU RECORD DE DEMANDES DE VISA

L'ambassadeur du Canada en Algérie a, par ailleurs, évoqué la forte présence de la communauté algérienne au Canada, laquelle est estimée à plus de 130 000. Une communauté qui s'implique fortement, selon le diplomate, qui a souligné son rôle dans la création d'une base de connaissance des deux marchés. L'ambassadeur a surtout signalé un niveau record de demandes de visa durant l'année 2023. Ainsi, 35 000 visas visiteurs, 9 000 visas études, 3 000 visas de travail et 700 visas pour résidence permanente ont été délivrés aux Algériens durant cette période.

Lilia Aït Akli

PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

Le stock suffisant pour plus d'une année

LE STOCK STRATÉGIQUE des produits alimentaires de base, notamment les céréales et les légumineuses, est suffisant pour approvisionner le marché national sur une durée de plus d'une année. C'est ce qu'a affirmé hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, depuis la wilaya de Laghouat.

Lors d'une visite de travail, Cherfa a indiqué que « son secteur a alloué 340 milliards de dinars pour la réalisation de 30 plateformes logistiques, comprenant 350 centres de proximité pour le stockage de plus de 50 millions de tonnes de produits de large consommation afin de répondre aux besoins des citoyens ».

A ce propos, il a évoqué le rendement de la campagne moisson-battage de l'année en cours, qui a atteint 80 quintaux (qx) de céréales/hectare, affirmant que ce chiffre témoignait du succès de la saison agricole. Outre les 11 000 moissonneuses mobilisées pour cette campagne, M. Cherfa a indiqué que ses services avaient également mis à profit des silos d'une capacité globale de 43 millions qx de céréales.

Le ministre a également souligné que l'Etat a réuni toutes les conditions pour l'investissement agricole permettant, ainsi, à l'agriculteur d'obtenir une parcelle de terre cultivable une semaine après le dépôt de sa demande, à condition, « qu'il ait la volonté de travailler et de produire » a-t-il ajouté.

Il convient de rappeler que le secteur de l'agriculture en Algérie qui emploie plus d'un quart de la main-d'œuvre nationale, soit 2,7 millions de travailleurs, assure une couverture de 75% des besoins alimentaires nationaux. Soit une contribution de 18% au produit intérieur brut (PIB), selon des chiffres qui ont été annoncés récemment par le ministre.

Lors de cette visite, M. Cherfa a procédé à l'inauguration d'un complexe frigorifique d'une capacité de 10 000 m3, réalisé sur une superficie de 3 hectares dans la zone de Bouchaker, au chef-lieu de wilaya.

Ce projet, confié à la Société Entrepôts Frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit), a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 700 millions da. Il comprend 10 chambres froides positives, 3 chambres froides négatives et trois pavillons de réception, de distribution et de congélation, selon les explications fournies.

La délégation ministérielle a également visité l'exploitation agricole «Atlas Saharien» (investissement privé), qui s'étend sur une superficie d'environ 200 hectares dans la commune d›Aïn Madhi, et comprend plusieurs filières notamment les élevages bovin, équin et camelin en sus de l'aquaculture.

De son côté, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a inauguré un château d'eau, dans le cadre de cette visite, d'une capacité de 500 m3 dans la daïra d'Aflou, avant de mettre en service une station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la même commune. M. Derbal a souligné l'importance de ce projet de 2,4 milliards de DA, pour assurer les eaux d'irrigation aux agriculteurs de la région.

Rim Boukhari

PRÉSIDENTIELLE

L'épreuve des signatures de parrainage

La course à la candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain semble avoir démarré sur les chapeaux de roues. Jusqu'à mardi, 14 prétendants à cette échéance électorale ont déjà retiré, auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), pas moins d'un million de formulaires de signature de parrainage. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi.

C'est donc une course contre la montre pour les candidats, qui doivent récolter un nombre important de signatures exigées, ce qui avait déjà constitué un véritable obstacle pour certains qui se sont présentés aux précédentes échéances. La loi électorale exige de chaque candidat de récolter au moins 60 000 signatures d'électeurs, qui doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas, à raison de 1 500 signatures au minimum dans chacune des wilayas.

A défaut, les candidats ont l'alternative de récolter au moins 600 signatures de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilaya ou de parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas. Toujours selon la loi électorale, les candidats à la présidentielle disposent d'un délai de 40 jours pour déposer leurs dossiers de candidature auprès de l'ANIE, qui comprend, outre un diplôme universitaire et le récépissé d'une caution de 250 000 DA déposée auprès du Trésor public, d'autres pièces administratives à joindre, en vertu des dispositions de la loi fondamentale du pays.

Après avoir détaillé ces formalités, le président de l'ANIE a révélé que le corps électoral national a atteint 24 millions d'électeurs, dont un million d'électeurs issus de la diaspora algérienne, et ce lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale. S'exprimant sur la révision exceptionnelle des listes électorales, qui a débuté hier, M. Charfi a indiqué que les commissions légalement qualifiées ont la charge de la révision desdites listes « de manière légale et ordonnée », avant de rappeler que cette opération se poursuivra jusqu'au 27 juin, tel que spécifié par le décret présidentiel convoquant le corps électoral. Cette révision exceptionnelle des listes électorales sera supervisée par l'ANIE, à qui incombe, selon la loi organique relative au régime électoral, la responsabilité de « tenir, conformément à la législation en vigueur, un fichier national des électeurs composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des postes diplomatiques et consulaires ». L'opération concerne les 1 541 communes que compte le pays ainsi que les représentations consulaires à l'étranger, pour permettre à la communauté nationale installée à l'étranger de participer au prochain rendez-vous électoral.



Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi.

Dans le même contexte, M. Charfi a souligné le droit des candidats à la prochaine élection présidentielle d'accéder aux listes électorales après l'annonce, par la Cour constitutionnelle, de la liste électorale finale, et ce afin d'assurer l'intégrité et la transparence du processus électoral.

D'autre part, M. Charfi a révélé que l'Autorité qu'il préside a décidé de s'orienter vers une « supervision participative » du prochain processus électoral, et ce en impliquant les partis politiques, les représentants des candidats et les représentants de la société civile. L'objectif, a-t-il tenu à souligner, est d'assurer une bonne supervision de l'opération de vote. « La démocratie participative est le meilleur moyen de prouver la crédibilité des processus électoraux », a assuré M. Charfi, avant de rassurer sur le fait que toutes les conditions nécessaires à la réussite de l'organisation de l'élection sont réunies.

Slimane Ould Brahim

SAHARA OCCIDENTAL

Bendjama rappelle les vérités de la colonisation marocaine

LE REPRÉSENTANT permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, Amar Bendjama, a plaidé lors des travaux de la session du Comité de décolonisation de l'ONU (C-24), avant-hier, en faveur du droit du peuple du Sahara Occidental pour son indépendance. Au début de sa plaidoirie, le diplomate a rappelé les fondamentaux de la position immuable de l'Algérie sur ce dossier. « Notre politique étrangère est basée sur des principes cardinaux dont le droit à l'autodétermination que nous revendiquons au profit des peuples colonisés sur cette terre et nous ne changerons pas », a-t-il affirmé. « Le C-24 est pour nous d'une importance particulière, nous pays ayant souffert de la colonisation et aujourd'hui indépendants et présents avec fierté dans cet hémicycle », a-t-il dit. Après avoir fait observer que le territoire du Sahara occidental s'est retrouvé, dès le retrait de l'ancien colonisateur, envahi et occupé militairement par ses deux voisins, le Maroc et la Mauritanie, qui se sont partagés de manière illégale et indécente le territoire, et tout en précisant que trois ans plus tard avec le retrait de la Mauritanie, le Maroc a occupé l'autre partie du territoire, l'ambassadeur Bendjama, a posé deux questions lancinantes.

Il s'est interrogé, premièrement, « si le Maroc avait réellement des droits historiques inaliénables sur ce territoire, ce qui lui nie la Cour Internationale de Justice (CIJ), pourquoi a-t-il accepté de le dépecer et le partager avec la Mauritanie ? ».

Ensuite, il a lancé la seconde question : « Si le Maroc était sûr que les Sahraouis vivent dans un paradis au Sahara occidental pourquoi, résiste-t-il à la consultation par les Nations unies de la population sahraouie par le biais d'un referendum ? Et concède-t-il, en échange, un plan d'autonomie dans le cadre de sa souveraineté ? ». Bendjama a tenu à rappeler que le statut juridique du Sahara occidental est depuis longtemps clairement défini à l'ONU, Assemblée générale et Conseil de sécurité confondus, c'est un territoire distinct et séparé du Maroc et toutes les résolutions de l'ONU consacrent le droit légitime et inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Déclaration confirmée par la CIJ. Bendjama a ensuite rappelé un fait historique indéniable en soulignant que, « sous la pression de la communauté internationale, feu sa majesté le Roi Hassan II, que dieu ait son âme, avait concédé ici même, que le Maroc s'engage solennellement à se considérer comme obligé et tenu par les résultats de ce referendum ». Il a ajouté que le Conseil de sécurité lui-même a créé, dans cet objectif, la MINURSO (Mission des Nations Unies pour le Referendum au Sahara Occidental) qui devait recenser la population sahraouie et organiser sous son contrôle le referendum. Mais depuis, « de reniement en reniement, et avec une mauvaise volonté avérée, le Royaume du Maroc a découragé plusieurs personnalités chargées par le SG de l'ONU de faciliter l'organisation de ce referendum ». La session du C-24 consacrée à la question sahraouie a vu la participation d'un grand nombre de pétitionnaires venus des quatre coins du monde pour porter haut et fort la voix du peuple sahraoui opprimé par l'occupant marocain. Les Etats membres soutenant la cause juste du Sahara occidental ont pris la parole, tour à tour, pour réaffirmer la nécessité du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental conformément à la Résolution 1514 des Nations unies, et ce à l'instar de Bolivie, Cuba, Iran, Timor-Leste, Equateur, Venezuela, Nicaragua, Ethiopie, Afrique du Sud, Mexique, Pérou, Angola, Zimbabwe, Botswana, Lesotho, Colombie, Namibie, Belize et Mozambique.

Hachemi B.

ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN

Convergence sur les questions majeures du Monde arabe

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a mis en avant, hier, la convergence des positions de l'Algérie et du Sultanat d'Oman sur les questions majeures inhérentes au Monde arabe, en tête desquelles la cause palestinienne, saluant le succès de la coopération économique entre les deux pays.

A l'ouverture des travaux de la 8e session de la Commission mixte algéro-omanaise à Alger, Attaf s'est félicité de «la dynamique prometteuse et bénéfique que connaissent les relations algéro-omanaises ces derniers temps, laquelle augure de belles perspectives que nous souhaitons explorer de la meilleure manière qui soit, au service de nos relations bilatérales et des causes de notre Nation arabo-musulmane».

«A la faveur de cette dynamique, nous nous réunissons aujourd'hui à l'occasion de la tenue de la 8e Commission mixte, avec une feuille de route commune aux contours clairs, au contenu ciblé et aux fins bien définies, de concert entre les dirigeants de nos deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, Sa Majesté le Sultan Haïtham bin Tariq Al-Said», a précisé M. Attaf, ajoutant que «notre volonté est commune et notre objectif est le même, à savoir hisser les relations algéro-omanaises, dans toutes leurs dimensions, politique, économique, sociale et culturelle, aux plus hauts niveaux possibles et aux rangs les plus souhaités».

Dans ce sens, le ministre s'est félicité du «niveau exceptionnel atteint par les traditions de concertation politique et de coordination entre nos deux pays frères, à différents niveaux et sur tous les plans».Attaf a également salué, «la convergence des positions harmonieuses des deux pays concernant les questions majeures inhérentes à notre région arabe, en tête desquelles la cause palestinienne que l'Algérie et le Sultan d'Oman ont, de tout temps, soutenue et défendue, notamment en cette épreuve difficile que traversent nos frères à Ghaza, du fait de l'agression sioniste qui se poursuit toujours».

«Cette convergence et cette cohésion ne sont pas étrangères à nos deux pays qui, abreuvés des principes du Droit international, rejettent les politiques des axes et des alliances, et œuvrent toujours à contribuer au règlement des conflits et des désaccords, par la promotion de solutions politiques et pacifiques», a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, Attaf s'est félicité du succès de la coopération économique entre les deux pays, notamment le partenariat exemplaire dans le domaine de la production d'engrais, un partenariat que les deux pays entendent renforcer et élargir à d'autres domaines, à l'instar des énergies renouvelables (EnR), de l'agriculture saharienne, de l'industrie pharmaceutique, des ressources minières, et bien d'autres domaines inscrits au titre des priorités des deux pays.

S. N.

MOUTON DE L'AÏD À BÉJAÏA

L'obstacle du prix

S'OFFRIR un mouton pour accomplir le rituel de l'Aïd El-Adha est devenu une tâche très ardue pour les Béjaouis. La raison en est que le prix de l'ovin a été multiplié par deux ces quelques dernières semaines. En quête d'un mouton à sacrifier, nombreux sont les Béjaouis qui se sont heurtés à cet obstacle faute de budget et en raison d'un pouvoir d'achat en érosion progressive. Faute d'économie, les gens se résignent et décident de faire abstraction de ce si cher mouton de l'Aïd. Dans les commentaires des gens que ce soit dans la rue, dans les marchés à bestiaux ou même sur la toile, on décèle facilement la déception qui s'empare de la moitié des gens. La raison en est que le prix de l'ovin a été multiplié par deux. Les gens arrivent aux marchés le matin et ne font que tourner en rond, passant d'un troupeau à un autre avant de rentrer chez eux sans rien. Au marché à bestiaux de Kherrata comme celui d'Aokas ou ceux de la vallée de la Soummam dont Tazmalt, Akbou et Sidi-Aïch, la situation est similaire. Tout le moindre déchante lorsqu'il découvre un marché en plein déprime. Les prix ont flambé plus que l'on peut imaginer. Il y a foule dès les premières heures de la matinée les jours du marché de bétail. Les citoyens viennent chercher le mouton à sacrifier ou bien visiter le marché dans l'espoir de s'offrir un mouton après d'âpres négociations. De troupeau en troupeau certains arrivent quand-même après de longs moments de prospection et d'hésitation à acheter une bête.
Cependant, la majorité se heurte à l'obstacle du prix. Des pères de famille viennent avec leurs enfants et une déception se lit sur leur visage en raison de leur incapacité à repartir avec un mouton et faire plaisir à leurs petits. Les prix des bêtes surtout de qualité et de grande taille sont inabordables. Ça négocie ferme à partir de 85 000 00 DA pour les bêtes de petite taille et inutile de demander le prix des ovins et de caprins de taille moyenne car, il faut avoir, au minimum, une somme de 120 000 DA dans sa poche. Et les négociations entre acheteurs et marchands n'aboutissent que rarement. Les tarifs sont trop élevés pour le consommateur, mais pas assez pour l'éleveur, qui n'arrive plus à rentrer dans ses frais, en raison notamment de la hausse des cours du fourrage et de l'aliment. Des bêtes sont proposées à des cours oscillant entre 70 000 à 80 000 ne pèsent même pas 10 kg. Leurs tailles et leurs prix ne convainquent personne. En dépit de la disponibilité des bêtes dans tous les marchés les prix sont très élevés. L'inflation, la cherté des fourrages et des aliments en général et bien évidement le temps fou et long que passe l'éleveur pour garder, nourrir et soigner les bêtes fait que l'ovin est devenu cher. C'est le refrain de tous les éleveurs. Ils l'avance à chaque occasion pour justifier les prix de vente exigés. Pour certains, les vendre même avec les prix pratiqués actuellement et qui sont très élevés, de l'avis de tout le monde, reviendrait à perdre son capital.
«L'élevage n'est plus rentable car, les aliments sont très chers, et les pertes sont inévitables, expliquent-ils. Les revendeurs, quant à eux, ont bien compris cette situation et ils sont là pour en ajouter une couche au malheur du consommateur avec la spéculation et leur appétit vorace. Ils approchent les éleveurs et achètent la totalité du troupeau proposé et propose sur le champ et très vite les bêtes au détail avec au moins 30 à 40 % de leur prix d'achat.

N. Bensalem

QUATRIÈME JOUR DU BAC

L'épreuve d'histoire-géographie jugée abordable

Les épreuves du baccalauréat se sont poursuivies, hier, pour la quatrième journée consécutive. L'épreuve d'histoire-géographie a rendu le sourire aux candidats de pratiquement toutes les filières.



Les candidats retrouvent le sourire.

L'accès à internet a été, depuis le début des épreuves, totalement perturbé, dans le but de parer à toute tentative de fraude. Malgré ce blocage des réseaux sociaux, des cas de fraude ont été enregistrés un peu partout à travers le territoire national.
Les candidats de la filière lettres et langues étrangères, qui ont passé leur dernière épreuve, à savoir l'histoire-géographie, ont tenu à exprimer leur entière satisfaction. L'après-midi de la même journée a été consacré à l'épreuve de la langue amazighe pour les élèves concernés par cette matière.
A la sortie du centre d'examen El-Idrissi, à la place du 1er-Mai, à Alger, la plupart des candidats des filières maths, maths-techniques et gestion-économie rencontrés ont jugé le sujet d'histoire-géographie abordable. «Le sujet d'histoire-géographie était facile et renvoie au programme dispensé durant l'année scolaire», a lancé une candidate, qui affichait une mine détendue et semblait soulagée, à l'instar de la majorité des candidats.
Le même sentiment de satisfaction a aussi été exprimé par les candidats des filières littéraires, qui ont passé leur dernière épreuve, comme leurs camarades des filières mathématiques. «L'épreuve d'histoire-géo a été comme une bouffée d'oxygène pour nous avant d'affronter une autre matière principale, celle de physique», a indiqué Kenza, soulignant que l'examen était à la portée des élèves qui ont pris les choses au sérieux et ont bien révisé leurs leçons. Les candidats des sciences expérimentales ont aussi tenu à exprimer leur entière satisfaction.
Il faut dire qu'un climat de soulagement a régné hier aux alentours des centres d'examen. Il convient de noter que les dernières épreuves sont prévues pour aujourd'hui, pour les filières scientifiques.
Pour rappel, pour garantir l'équité et renforcer la rigueur dans l'évaluation de l'examen du baccalauréat, le ministre de l'Education nationale a annoncé une mesure inédite : l'introduction d'une quatrième correction des copies des candidats pour la session 2024.
Intervenant sur l'ENTV, à la veille du début des épreuves du baccalauréat, Abdelhakim Belaabed a précisé que chaque copie sera d'abord corrigée deux fois. En cas de divergence significative entre ces deux évaluations, a-t-il précisé, une troisième correction sera effectuée. Il a ajouté que, si nécessaire, une quatrième correction pourrait également être mise en place. Cette approche, a-t-il souligné, vise à perfectionner le processus d'évaluation et à assurer une notation plus juste pour tous les candidats. M. Belaabed a également rassuré les candidats en annonçant que les résultats du baccalauréat seront publiés au plus tard le 20 juillet, soulignant que toutes les dispositions ont été prises pour assurer le bon déroulement de cet examen crucial.

Lynda Louifi

TRICHE AU BAC

Plusieurs candidats arrêtés

MÊME si elle nettement de moindre ampleur comparativement aux années précédentes, la triche aux examens du bac a quand même eu lieu, dans différentes régions du pays. Dans ce cadre, deux personnes âgées respectivement de 23 et 26 ans ont été arrêtées par la police judiciaire de la 2e sûreté urbaine de Béjaïa mardi dernier. Il est reproché à l'une qui est candidate d'avoir triché à l'examen et à l'autre, sa sœur, de l'avoir aidé.
Pour avoir les réponses de l'examen, l'une des candidates a utilisé des écouteurs sans fil pour contacter sa sœur qui était déjà à l'extérieur pour l'aider. «L'une des candidates a contacté sa sœur qui se trouvait à l'extérieur du centre qui lui a communiqué les réponses de l'examen», indique la sûreté de wilaya dans un communiqué, ajoutant que la police judiciaire de la 2e sûreté urbaine a reçu un appel de la direction de l'éduction dénonçant les candidates tricheuses.
Ces dernières ont été surprises par les surveillants de l'examen en train de tricher en utilisant des écouteurs sans fil. Les deux sœurs ont été arrêtées et conduites directement au commissariat de la ville pour être entendues. Elles ont été présentées en comparution immédiate et condamnées à un an de prison assorti d'une amende de 50 000 DA.
Dans la wilaya de Sétif, trois personnes ont été condamnés à une année de prison ferme chacune et à une amende de 200.000 DA pour fraude aux épreuves du bac, selon un communiqué du procureur de la République près le parquet d'Ain Oulmane. «Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, les suspects ont été présentés le 11 juin devant le procureur de la République près le tribunal de Ain Oulmane, suivant la procédure de comparution immédiate, pour délit d'atteinte à l'intégrité des examens, par l'utilisation de moyens de communication à distance et délit de tentative de fuite des sujets et de réponses des examens finaux de l'enseignement secondaire, par l'utilisation des moyens de communication à distance», précise le communiqué. Jugé le même jour, les «mis en cause ont été reconnus coupables de délit d'atteinte à l'intégrité des examens du baccalauréat» indique le communiqué, précisant qu'ils ont été inculpés de ce délit.
Les suspects ont été condamnés à un an de prison ferme chacun et à une amende de 200 000 dinars algériens, avec confiscation «des objets saisis».
Par ailleurs, le tribunal de Tizi Ouzou a prononcé, mardi, une peine de deux 2 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA à l'encontre de deux femmes impliquées dans une affaire de fuite de réponses de l'examen, indique un communiqué du paquet de la République près ce tribunal. «En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et dans le cadre de la sécurisation du déroulement du bac, un cas de fraude d'une candidate, via un moyen de communication à distance, a été enregistré lors du 1e jour de l'examen au centre d'examen Mokhbi-Mohand dans la nouvelle ville de Tizi-Ouzou», lit-on dans le communiqué.
Ce cas de fraude a eu lieu «au moyen d'un appareil de type VIP Smart de petite taille, doté d'une puce SIM et fonctionnant à distance par Bluetooth, pour communiquer avec une personne de sexe féminin qui se trouvait en dehors du centre d'examen», a-t-on précisé.

N. B. et L. L.

BRÛLURES, COUPURES ET ACCIDENTS DOMESTIQUES DURANT L'AÏD

Une vigilance accrue recommandée

L'Aïd El-Adha, synonyme de joie, de partage et de sacrifice du mouton, peut parfois être ponctué d'accidents domestiques, comme les brûlures et les coupures, ou encore de complications de santé, d'où l'importance de redoubler de vigilance, surtout par rapport aux enfants. C'est ce qu'a indiqué le Dr Wassila Bennacib, médecin généraliste au CHU Mohamed Lamine-Debaghine de Bab El-Oued.



Les consignes des spécialistes.

Chaque année, dès le premier jour de l'Aïd, des centaines de personnes sont admises aux urgences médicochirurgicales des différents centres hospitalo-universitaires (CHU) du pays pour des blessures dues à la mauvaise manipulation d'objets tranchants, des brûlures de différents degrés et des complications de maladies chroniques.

Face à cette situation, le ministère de la Santé a lancé une campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents domestiques durant l'Aïd El-Adha. Le Dr Bennacib a relevé que la fête du sacrifice du mouton est une période propice aux accidents domestiques inhérents à l'égorgement et que, souvent, les personnes se retrouvent aux urgences médicales. Ces accidents sont principalement dus à l'imprudence et à la mauvaise manipulation d'outils tranchants, à l'instar des couteaux et des haches intervenant dans l'abattage, le dépeçage et la découpe du mouton. La majorité des blessés admis dans les structures sanitaires présentent souvent des blessures aux mains avec, parfois, des coupures profondes aux doigts, nécessitant des opérations chirurgicales délicates. Dans certains cas, des blessures sont également constatés au niveau des jambes et même du visage et de la tête.

Un nombre important d'enfants est également enregistré au niveau des urgences dès les premières heures de la célébration de la fête. «Les enfants, curieux qu'ils sont, saisissent souvent le moment où les adultes sont occupés avec le rituel de l'abattage pour se mettre en danger. Des drames surviennent ainsi en quelques secondes d'inattention «, a expliqué le Dr Bennacib. Elle a souligné l'importance de redoubler de vigilance et de garder tous les objets tranchants dans leurs étuis, hors de portée des enfants. Pour les plus grands, elle a conseillé de demander de l'aide à une personne expérimentée et de porter des vêtements et des chaussures de protection telle que des gants et des chaussures antidérapantes pour éviter tout risque de coupure ou de chute. Pour les personnes qui se blessent lors du sacrifice, il est important de nettoyer soigneusement la plaie avec un antiseptique et de consulter un médecin en cas de blessure profonde. En outre, en plus des coupures, les spécialistes de santé appellent à redoubler de vigilance lors de l'utilisation du chalumeau ou de la tabbouna pour nettoyer la tête et les pieds du mouton, ainsi que lors de la cuisson ou de la friture, effectuées à même le sol, et ce afin d'éviter les risques de brûlure dont la gravité peut varier de la simple brûlure superficielle aux brûlures du troisième degré.

GARE À L'INDIGESTION !

Par ailleurs, dans le cadre de ses recommandations, le ministère de la Santé a souligné que si l'Aïd El-Adha est l'occasion de se régaler en famille et entre amis, il est important de modérer sa consommation de viande, surtout les personnes atteintes de maladies chroniques.

Les services de santé relèvent que les autres cas admis dans les CHU durant l'Aïd sont liés à des complications de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle ainsi que les malades ayant la goutte, le cholestérol et les triglycérides élevés.

Pour cette catégorie de malade, il est ainsi recommandé de consulter le médecin traitant avant la fête pour obtenir des conseils personnalisés et d'ajuster l'alimentation en conséquence. Il est également important de surveiller sa glycémie, sa tension artérielle et son taux cholestérol durant ces journées festives. Afin d'éviter les risques d'indigestion ou des complications pour les personnes les plus vulnérables, les nutritionnistes du ministère de la Santé ont conseillé fortement de diversifier l'alimentation au maximum pendant l'Aïd, notamment en mangeant un fruit en fin de repas ou de la salade, qui permettent d'éliminer les nombreuses graisses contenues dans la viande.

De même, il est fortement recommandé de privilégier le citron et de diminuer au maximum l'ajout de sel dans les assaisonnements afin d'éviter d'ingurgiter du sodium en trop grande quantité, et ainsi de se prémunir contre un taux de cholestérol trop élevé. L'utilisation de l'huile d'olive, qui a des propriétés hypoglycémiantes pour l'assaisonnement des salades ou la marinade des viandes, est également fortement préconisée. Par contre, il est conseillé d'éviter au maximum l'utilisation du beurre rance, soit le «smen «, responsable de risques de crise digestive et d'élévation de la tension artérielle.

Pour les épices, les mélanges, plus connus sous le nom de ras el-hanout, sont déconseillés pour le système digestif et leur utilisation devrait être réduite. Par contre, les épices comme le cumin, le paprika, le gingembre, le curcuma, le carvi et les graines de fenouil sont fortement conseillées pour leurs vertus thérapeutiques. Prendre le temps de manger, préférer la viande bien cuite et attendre au moins une heure après le repas avant de faire la sieste sont les ultimes conseils des spécialistes de la santé pour passer la fête en toute quiétude.

Sihem Bounabi

VENTES ET ABATTAGES DU MOUTON

2 500 vétérinaires mobilisés

LE MINISTÈRE de l'Agriculture et du Développement rural a mobilisé 2 500 vétérinaires pour encadrer les opérations de vente et d'abattage du mouton de l'Aïd El Adha. C'est ce qu'a indiqué Leila Ramdani, sous-directrice chargée du renforcement et de la valorisation des potentialités vétérinaires au ministère.

Durant les jours de l'Aïd, «des équipes de vétérinaires sillonneront les quartiers pour veiller à la salubrité des bêtes sacrifiées et donner les conseils nécessaires aux citoyens «, a déclaré Mme Ramdani sur les ondes de la radio nationale.

Elle a ajouté que le dispositif mis en place par le ministère permettra de contrôler l'état de santé du cheptel, tant au niveau des élevages que sur les points de vente. Les vétérinaires veilleront également au respect des conditions d'hygiène lors de l'abattage et de la découpe de la viande.

Elle a précisé que les vétérinaires des deux secteurs public et privé «activent selon un calendrier qui assure une présence permanente sur les marchés, les points de vente et auprès des éleveurs, sur la base des instructions données par le ministre du secteur concernant l'intensification du contrôle vétérinaire «.

Ainsi, la circulation du cheptel entre wilayas, conditionné par une bonne santé, se fait dans de bonnes conditions, selon la responsable qui a assuré qu' «il n'y a pas possibilité de transmission des maladies entre animaux à travers les wilayas «.

Selon Mme Ramdani, «le cheptel disponible dans les points de vente agréés est sain et répond aux conditions requises en termes de vaccination et de contrôle vétérinaire «.

Elle à également que plus de 80% des animaux destinés à l'Aïd El-Adha ont reçu les vaccins programmés.

Concernant les actions de sensibilisation menées par les services vétérinaires en prévision de l'Aïd El-Adha, le responsable a révélé qu'elles «ont débuté directement après Aïd El-Fitr, et ont pour objectif d'aider les communes à identifier les points de vente adéquats pour les bêtes, ainsi que les éleveurs à préserver la santé dès leur cheptel, tant en termes d'aliments que de transport «.

Dans ce contexte, les actions de sensibilisation, qui sont menées avec la participation d'associations et d'imams, en plus des services vétérinaires, mettent l'accent sur la nécessité d'éviter l'abattage des femelles reproductrices pour préserver le cheptel national, a précisé le responsable.

Elle a ajouté que, comme chaque année, «un service de permanence vétérinaire sera assuré au niveau des abattoirs, des bureaux d'hygiène et des subdivisions.

Le ministère de l'Agriculture ayant demandé aux autorités de fournir tous les moyens pour mener le rituel d'abattage dans les meilleures conditions «.

La responsable a insisté pour lancer un appel pour que les citoyens privilégient les abattoirs agréés afin de préserver la propreté de l'environnement.

Elle a assuré qu'il existe plus de 360 établissements d'abattage agréés afin de répondre à la demande, notamment pour les bovins dont l'abattage nécessite de grands moyens pour garantir la salubrité des sacrifices et la qualité des viandes.

Sihem B.

CRISE HUMANITAIRE À GAZA

Appel à soutenir l'UNRWA face aux attaques sionistes

En parallèle au génocide commis par son armée d'occupation contre les civils à Gaza, l'entité sioniste, qui interdit l'accès des aides humanitaires, mène une guerre de désinformation contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). L'UNRWA joue un rôle crucial en fournissant une assistance humanitaire aux réfugiés palestiniens dans la région, mais ces efforts sont compromis en raison du blocage de fonds et du ciblage des travailleurs humanitaires.



En soutien à l'agresseur sioniste, plusieurs pays occidentaux ont bloqué leurs contributions à l'UNRWA, ce qui a des conséquences dévastatrices sur la population de Gaza déjà vulnérable.

Le manque d'accès aux aides humanitaires et aux services essentiels a créé une situation dramatique dans la bande de Gaza, où les civils sont confrontés à des pénuries de nourriture, d'eau, de médicaments et d'autres biens de première nécessité. Ces actions constituent une violation flagrante des droits humains et mettent en péril la vie de milliers de personnes.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé, hier, les pays du monde à s'unir pour protéger l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) face aux attaques sionistes visant à l'éliminer.

Dans un discours prononcé lors d'une conférence sur la réponse humanitaire d'urgence à Gaza, tenue en Jordanie, Guterres a appelé le monde à s'unir pour protéger l'UNRWA face aux attaques sionistes «odieuses» et «incessantes».

Il a souligné que «l'UNRWA dispose à lui seul des capacités, des compétences et des réseaux nécessaires pour soutenir le peuple palestinien face à l'énorme défi dans les domaines de la santé, de l'éducation et autres, résultant de la guerre qui dure depuis neuf mois» à Gaza.

Le chef de l'ONU a appelé en outre «les gouvernements et les peuples à faire des dons pour la reconstruction de l'enclave palestinienne» subissant une opération de destruction, soulignant la nécessité «d'ouvrir tous les points de passage vers la bande pour acheminer l'aide à ceux qui en ont besoin».

Il a regretté que l'aide humanitaire à la bande de Gaza «a diminué de plus des deux tiers», notamment en raison des conditions sur le terrain et de l'obstruction et de l'empêchement de son passage.

Guterres a souligné par la même occasion que l'UNRWA souffre d'un manque de soutien suffisant malgré l'importance de son rôle humanitaire, notant que «plus d'un million de personnes ont besoin d'une aide humanitaire urgente dans la bande de Gaza».

«La solution à Gaza doit être politique et conduire à une solution à deux Etats, afin d'ouvrir les horizons d'un processus de paix durable», a-t-il conclu.

Cette conférence se déroule avec la participation du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, le chef de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a réaffirmé qu'il n'y avait pas d'alternative à l'agence onusienne pour la réponse humanitaire indispensable dans la bande de Gaza, ravagée par une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023.

M. Lazzarini a déclaré que l'UNRWA est «l'épine dorsale et le cœur battant de la réponse humanitaire à Gaza», et qu»»il n'y avait pas d'alternative» à cette agence onusienne.

Il a renouvelé un appel urgent à «mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat, à renforcer la réponse de la communauté internationale à la catastrophe humanitaire générée par la guerre qui a débuté en octobre dernier et à améliorer le soutien opérationnel et logistique pour répondre aux immenses besoins humanitaires de la population de Gaza». Lazzarini a également exhorté à «préparer un relèvement rapide, y compris l'éducation, pour plus de 60.000 enfants actuellement privés d'éducation et sur le point de devenir une génération perdue».

Il a appelé à des actions et à des engagements fermes pour une «réponse collective et coordonnée afin de faire face à la tragédie humanitaire à Gaza dans l'intérêt de ses civils, dans l'intérêt de la stabilité et d'un avenir meilleur dans la région».

DES MILLIERS D'ENFANTS PALESTINIENS RISQUENT DE MOURIR DE FAIM

Près de 3.000 enfants palestiniens souffrant de malnutrition risquent de mourir faute de recevoir les soins nécessaires, cela à la suite de l'attaque sioniste contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, a alerté hier, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Dans un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse Wafa, l'Organisation onusienne a expliqué que «la violence et le déplacement forcé affectent l'accès des familles désespérées aux installations et services de soins de santé».

«Des images horribles de Gaza montrent des enfants mourant devant leurs familles en raison des pénuries persistantes des vivres et de la destruction des services de santé», a déclaré la Directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Adele Khodr, citée dans le communiqué. «A moins que le traitement ne soit rapidement repris pour 3.000 enfants, ils courent un risque face à des complications potentiellement mortelles, et de rejoindre la liste croissante de garçons et de filles tués par des privations insensées». «Les avertissements de l'Organisation concernant l'augmentation des décès d'enfants dus à la malnutrition, la déshydratation et les maladies auraient dû conduire à une action immédiate pour sauver la vie des enfants. Cependant, cette dévastation continue», a-t-elle déploré.

«Avec tous ces hôpitaux détruits, les traitements interrompus et les fournitures rares, nous nous préparons à davantage de souffrances et de décès d'enfants», a regretté Mme Khodr.

A cet égard, elle a rappelé à l'occasion, que l'UNICEF «dispose déjà davantage de vivres prêts à être distribués dans la bande de Gaza», soulignant que «ce dont les enfants ont le plus besoin, est un cessez-le-feu immédiat».

Pour sa part, le président du Conseil européen, Charles Michel, a appelé à une action humanitaire urgente et à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, soumise à une guerre génocidaire sioniste.

L'UE INSISTE LA PROTECTION DES CIVILS ET LA FOURNITURE D'AIDES HUMANITAIRES

S'exprimant lors de cette conférence, Michel a défini les trois priorités clés de l'UE concernant Gaza. Il s'agit de mettre fin à l'agression, assurer la protection des civils et fournir une aide humanitaire.

La municipalité de Gaza a annoncé que les Palestiniens souffraient d'une grave pénurie d'eau en raison des attaques de l'armée sioniste contre les puits et les réseaux d'eau dans le cadre de son agression qu'elle mène depuis le 7 octobre 2023.

Via un communiqué, la municipalité a déclaré que «la population de Gaza connaît une pénurie d'eau extrême en raison de la destruction des puits et des réseaux d'eau par l'occupant».

Dans le communiqué, il a été souligné qu'il y avait une «crise d'eau» dans la ville de Gaza, en particulier l'eau potable et les populations étaient contraintes de marcher environ 1,5 kilomètre pour en chercher.

Le porte-parole de la municipalité de Ghaza, Husnu Mehna, a indiqué que l'armée sioniste a détruit 42 puits d'eau et usines de traitement d'eau de mer dans la ville de Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

Il a déclaré que «chaque jour sans cessez-le-feu est un autre jour de sang et de mort».

Soulignant l'ampleur de la catastrophe humanitaire à Gaza, Charles Michel a indiqué que 17 000 enfants avaient été séparés de leurs familles depuis le 7 octobre de l'année dernière.

«Beaucoup sont orphelins, beaucoup ont été amputés d'un membre, souvent sans conditions médicales appropriées», a-t-il ajouté.

Concernant les efforts de l'UE pour aider les civils à Gaza, il a fait savoir que le bloc et ses États membres ont fourni près de 800 millions d'euros d'aide humanitaire aux Palestiniens et «ont coordonné la livraison de plus de 2 500 tonnes d'aide en nature». Le chef du Conseil européen a également réaffirmé le soutien de Bruxelles à une solution à deux Etats.

Mohamed M.

CHINE

Les BRICS doivent empêcher une nouvelle «guerre froide», estime le MAE chinois

Wang Yi, le ministre chinois des Affaires étrangères, a exprimé, avant-hier lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des BRICS à Nijni-Novgorod, en Russie, son souhait de voir les BRICS jouer un rôle plus important dans la création d'un système de gouvernance mondiale plus juste et plus raisonnable.



Il a souligné l'importance d'une coopération étroite avec la Russie pour atteindre cet objectif et pour promouvoir la paix et la prospérité dans le monde.

«Les pays des BRICS devraient travailler ensemble pour promouvoir la paix et empêcher le déclenchement d'une nouvelle guerre froide», a déclaré le ministre chinois tout en regrettant que certaines grandes puissances nourrissent encore une «mentalité de guerre froide», contredisant ainsi selon lui les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et portant atteinte à l'autorité des mécanismes multilatéraux.

Le chef de la diplomatie chinoise a par ailleurs affirmé que Pékin était disposé à travailler avec Moscou pour maintenir leur coopération stratégique, répondre aux pressions extérieures et promouvoir le progrès durable des relations bilatérales.

Décrivant les BRICS comme une «plateforme importante» pour l'unité et la coopération entre les marchés émergents et les pays en développement, Wang Yi a déclaré que le mécanisme élargi des BRICS jouerait un rôle crucial dans la création d'un «système de gouvernance mondiale plus juste et plus raisonnable».

Le ministre a également accusé l'Occident de «politisation et de sécurisation excessive» sur les questions économiques, fustigeant leurs sanctions unilatérales «généralisées» et les barrières technologiques imposées à des pays comme la Russie et la Chine.

Il a exhorté également les BRICS à «tirer parti» de leur importance politique et à transformer le groupe en un nouveau type de mécanisme de coopération multilatérale.

Les BRICS ont déjà été élargis en 2024 avec l'ajout de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Éthiopie et de l'Iran, prenant le nom de BRICS+.

«En élargissant notre nombre de membres, nous avons inauguré une nouvelle ère d'autonomie commune pour les pays du Sud, avec une influence et un attrait croissant pour les BRICS», a jugé le diplomate. Il s'est en outre prononcé en faveur de la multipolarité mondiale qu'il oppose aux tenants d'une «hégémonie unipolaire», estimant que les pays des BRICS devraient «se tenir du côté de l'équité et de la justice et faire les bons choix». Des propos qui font écho à ceux de la diplomatie russe. «Les BRICS ne sont pas isolés du reste du monde», a ainsi déclaré avant-hier le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. «Au contraire, les BRICS sont objectivement apparus comme un groupe de pays intéressés par la justice sur la scène mondiale. Il y aura beaucoup plus de pôles dans un monde polycentrique», a-t-il ajouté.

R.I.

AFRIQUE DU SUD

Zuma conteste les résultats, le Parlement en suspens

LE PARTI de l'ancien président Jacob Zuma cherche à suspendre la séance parlementaire pour contester les résultats des dernières législatives. Lors des dernières législatives, qui ont vu le parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC), perdre la majorité parlementaire, aucun parti politique n'avait obtenu la majorité.

Le troisième plus grand parti politique d'Afrique du Sud, dirigé par l'ancien président Jacob Zuma, a déposé des documents juridiques demandant de suspendre la première séance du Parlement prévue pour demain afin d'élire le président du pays.

Le parti uMkhonto weSizwe (MK) de Zuma a déclaré qu'aucun de ses 58 nouveaux députés ne participera à la séance. Le parti a précédemment déposé des objections auprès de la Commission électorale indépendante, alléguant des irrégularités généralisées lors des élections nationales le mois dernier. Le parti a obtenu un peu plus de 14 % des voix.

Cependant, le parti, également connu sous le nom de MK, n'a pas publiquement présenté de preuves à l'appui de ses allégations, tandis que la commission a affirmé avoir examiné toutes les objections.

Le défi juridique demande maintenant à la Cour constitutionnelle d'annuler la décision de la commission de déclarer les élections libres et équitables, et d'ordonner au président de convoquer de nouvelles élections.

L'élection a vu le parti au pouvoir, le Congrès national africain, perdre sa majorité au Parlement pour la première fois depuis qu'il est arrivé au pouvoir il y a trois décennies, à la fin de l'ère de l'apartheid.

Alors que l'ANC cherche à former un gouvernement d'unité nationale avec divers partis d'opposition, l'issue de ces pourparlers déterminera qui le Parlement choisira comme président de l'Afrique du Sud. Le président Cyril Ramaphosa, rival de Zuma, cherche à être réélu pour un second mandat.

Il convient de noter que c'est pour la première fois depuis la fin de l'apartheid, que l'ANC devra former une coalition à l'Assemblée nationale pour conserver le pouvoir.

Les résultats définitifs des législatives ont confirmé qu'aucun parti politique n'avait obtenu la majorité. Lors d'un discours qui a précédé l'annonce des résultats, le président sud-africain avait appelé les partis politiques à surmonter leurs différences et à trouver un « terrain d'entente ».

« Notre peuple s'est exprimé et que cela nous plaise ou non, il s'est exprimé. En tant que dirigeants de partis politiques, ayant occupé ou occupant des postes à responsabilité dans la société, nous avons entendu la voix de notre peuple et nous devons respecter ses choix et ses souhaits », avait déclaré Cyril Ramaphosa.

« Cette élection a clairement montré que les Sud-Africains attendent de leurs dirigeants qu'ils travaillent ensemble pour répondre à leurs besoins. Ils attendent des partis pour lesquels ils ont voté qu'ils trouvent un terrain d'entente, qu'ils surmontent leurs différences, qu'ils agissent et travaillent ensemble pour le bien de tous », avait-il constaté.

Déçus par les précédents mandats, les électeurs ont boycotté l'ANC en raison de son incapacité à endiguer la pauvreté généralisée et le taux de chômage élevé, ont expliqué des experts.

R.I.

SOUDAN

Plus de dix millions de déplacés par la guerre

PLUS de 10 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du Soudan en raison de la guerre qui a débuté en avril 2023 et de précédents conflits, selon les statistiques publiées mardi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Depuis le début de la guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), 7,26 millions de personnes ont fui leur domicile pour se réfugier dans d'autres régions du Soudan, chiffre qui s'ajoute aux 2,83 millions de personnes déjà déplacées par des conflits antérieurs, a précisé cette organisation des Nations unies.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide se livrent une guerre qui a fait environ 15 000 morts.

Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se sont multipliés pour épargner au Soudan une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes à la famine et à la mort, en raison des pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

Par ailleurs, les affrontements en cours dans et autour d'El Fasher, la capitale de l'Etat du Darfour-Nord dans l'ouest du Soudan, «prélèvent un sombre tribut sur les travailleurs et les opérations humanitaires», a averti mardi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

Un travailleur humanitaire de l'organisation non gouvernementale Relief International est mort lundi au Darfour après avoir été blessé par balle lors d'affrontements le 1er juin, a déclaré l'OCHA dans un communiqué.

«Il s'agit du sixième travailleur humanitaire tué au Soudan au cours des six dernières semaines», a indiqué l'OCHA, soulignant que «les humanitaires doivent être protégés» pendant les conflits, non seulement au Soudan mais partout ailleurs dans le monde, car «ils continuent à apporter une aide vitale aux personnes dans le besoin en dépit des dangers».

L'OCHA a noté que les actions humanitaires étaient actuellement sous-financées au Soudan, qui est confronté à une grave crise humanitaire, notamment à la famine et aux déplacements de population.

L'appel humanitaire de cette année pour le Soudan n'est financé qu'à hauteur de 16 %, avec moins de 441 millions de dollars américains reçus sur les 2,7 milliards de dollars nécessaires, a indiqué l'agence des Nations unies.

Depuis le 10 mai, de violents affrontements font rage à El Fasher entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces paramilitaires de soutien rapide (RSF), ayant tué 288 civils au total et en ayant blessé 1.300 autres jusqu'à présent, selon les statistiques officielles.

Les affrontements d'El Fasher constituent la dernière escalade du conflit élargi entre les SAF et les RSF à travers le pays depuis le 15 avril 2023, qui a jusqu'à présent fait 15.550 victimes et déplacé plus de 8,8 millions de personnes à travers le pays, selon les dernières estimations de l'OCHA.

R.I.

CASBAH D'ALGER

La Citadelle prisé par les touristes

LA CITADELLE d'Alger, un des plus beaux monuments historiques de la capitale, construit au XVIe siècle, est l'une des étapes «incontournables» pour les visiteurs algériens et étrangers de la Casbah d'Alger.

Après plusieurs opérations de restauration, qui ont touché nombre de ses monuments, la citadelle, connue également sous le nom de «Dar Soltane», a bénéficié de nombreuses études et opérations de restauration «toujours en cours».

Avec une superficie d'un hectare, ce monument historique et archéologique de l'époque ottomane, offre au visiteur une opportunité de redécouvrir une période importante de l'histoire de l'Algérie.

Construite entre 1516 et 1592, par Aruj Barberousse, comme forteresse militaire, la citadelle deviendra, sous le règne du Dey Ali Khodja, haut siège du pouvoir politique en 1817. Une année plus tard, avec la succession au pouvoir du Dey Hussein, la citadelle fut à nouveau transformée en siège administratif à partir de 1818.

En charge des travaux de réhabilitation et de restauration, la wilaya d'Alger œuvre à réhabiliter l'ensemble des monuments archéologiques et sites historiques, localisés sur le territoire du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, classée patrimoine mondial par l'Unesco en 1992. Le conseiller au niveau du cabinet du wali d'Alger, chargé de la Casbah et du patrimoine, Said Guellal, a déclaré que «plusieurs projets de restauration au niveau de «La Citadelle» ont été livrés et que les sites restaurés, sont «actuellement ouverts» au public, à l'instar de «la mosquée du Dey» et «Dar El Baroud» (La poudrière).

Concernant le «Palais du Dey» et le «Palais des Beys», les travaux de restauration «avancent bien», a-t-il assuré.

Destination préférée de touristes notamment étrangers, la citadelle d'Alger attire par son architecture «singulière» et sa vue «féerique» qui surplombe la mer.

Les visiteurs de ce site historique sont accompagnés par des guides touristiques qui leur font suivre des itinéraires mettant en valeur l'Algérie à travers son patrimoine et son histoire.

Parallèlement aux travaux de restauration de «La Citadelle», les services de la wilaya d'Alger déploient aussi de «grands efforts» pour restaurer d'autres monuments adjacents au site et situés dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

«Toutes les études, effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restauration de la Casbah ont été réalisées par des bureaux d'études algériens avec des architectes accrédités par le ministère de la Culture et des Arts ainsi que des spécialistes du patrimoine», a tenu à rappeler Guellal.

Ainsi, des maisons historiques, à savoir celles de la moudjahida Djamila Bouhired et du défunt artiste Mahiéddine Bachtarzi ainsi que le mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, ont été restaurés.

D'autres monuments sont actuellement en cours de restauration, avec un taux «notable» d'avancement des travaux au niveau du «Palais Hassan Pacha», situé dans la basse Casbah.

Les projets en cours de travaux concernent également la restauration de quatre mosquées: «Djamâa Essafir», «Djamâa Sidi Abdellah», «Djamâa Sidi Benali» et «Djamâa Sidi Mohamed Cherif», selon M. Guellal.

R. C.

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

L'Algérie élue pour la période 2024-2028

L'Algérie a été élue, avant-hier à l'unanimité, membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le mandat 2024-2028. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.



Cette distinction, obtenue lors de la 10e Assemblée générale des États signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à l'UNESCO à Paris, en présence de 178 pays, souligne la richesse et la diversité du patrimoine culturel immatériel algérien, ainsi que les efforts déployés par le pays pour sa préservation, sa promotion et son développement.

Cette élection est une reconnaissance internationale du leadership de l'Algérie dans le domaine du patrimoine culturel. Comme le souligne le communiqué du ministère, « l'élection de l'Algérie au sein de ce comité constitue le couronnement de ses efforts, en faveur du patrimoine culturel immatériel. Elle incarne, également, son leadership en matière de patrimoine culturel au niveau mondial et la présence active de notre pays dans la défense des éléments de notre patrimoine culturel immatériel au sein de l'UNESCO, où de nombreux éléments et manifestations de ce patrimoine ont été inscrits sur les listes de l'organisation ». Forte de son histoire millénaire et de ses traditions ancestrales, l'Algérie accorde une importance capitale à la préservation de son patrimoine culturel immatériel, qui constitue une composante essentielle de son identité nationale. L'élection au Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel conforte le pays dans sa démarche et lui offre une nouvelle plateforme pour partager ses expériences et contribuer à la promotion de la diversité culturelle à l'échelle internationale. Le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, créé en 2003, joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Composé de 24 États membres, il est chargé d'identifier et de classer les éléments du patrimoine culturel immatériel nécessitant une attention particulière, d'élaborer des politiques et des stratégies pour sa sauvegarde, et d'encourager la coopération internationale dans ce domaine.

Meriem Djouder

17e FESTIVAL ASSALAMALEKOUM À NOUAKCHOTT

L'Algérie invitée d'honneur

DES ARTISTES algériens participent au 17e Festival «Assalamalekoum», prévu du 11 au 19 juin dans la capitale mauritanienne Nouakchott, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

L'Algérie, invitée d'honneur de cette édition, sera représentée par une pléiade d'artistes dont le groupe de musique «El Ferda», Abdou Salam, «DJ Djalil Palermo», «DJ Dhaker» et «DJ Moulaye» aux côtés d'artistes tunisiens et sénégalais en plus d'artistes de la scène mauritanienne.

Le choix de l'Algérie, comme invitée d'honneur de cette édition, est motivé par la volonté de «mettre en exergue les liens historiques qui unissent les peuples de Mauritanie et d'Algérie», expliquent les organisateurs qui se réjouissent, d'autre part, du niveau de collaboration bilatérale entre les deux pays dans le domaine artistique.

Parallèlement aux spectacles de musique, le festival propose également des ateliers interactifs et des conférences en lien avec la musique, notamment les nouvelles tendances et l'industrie musicales.

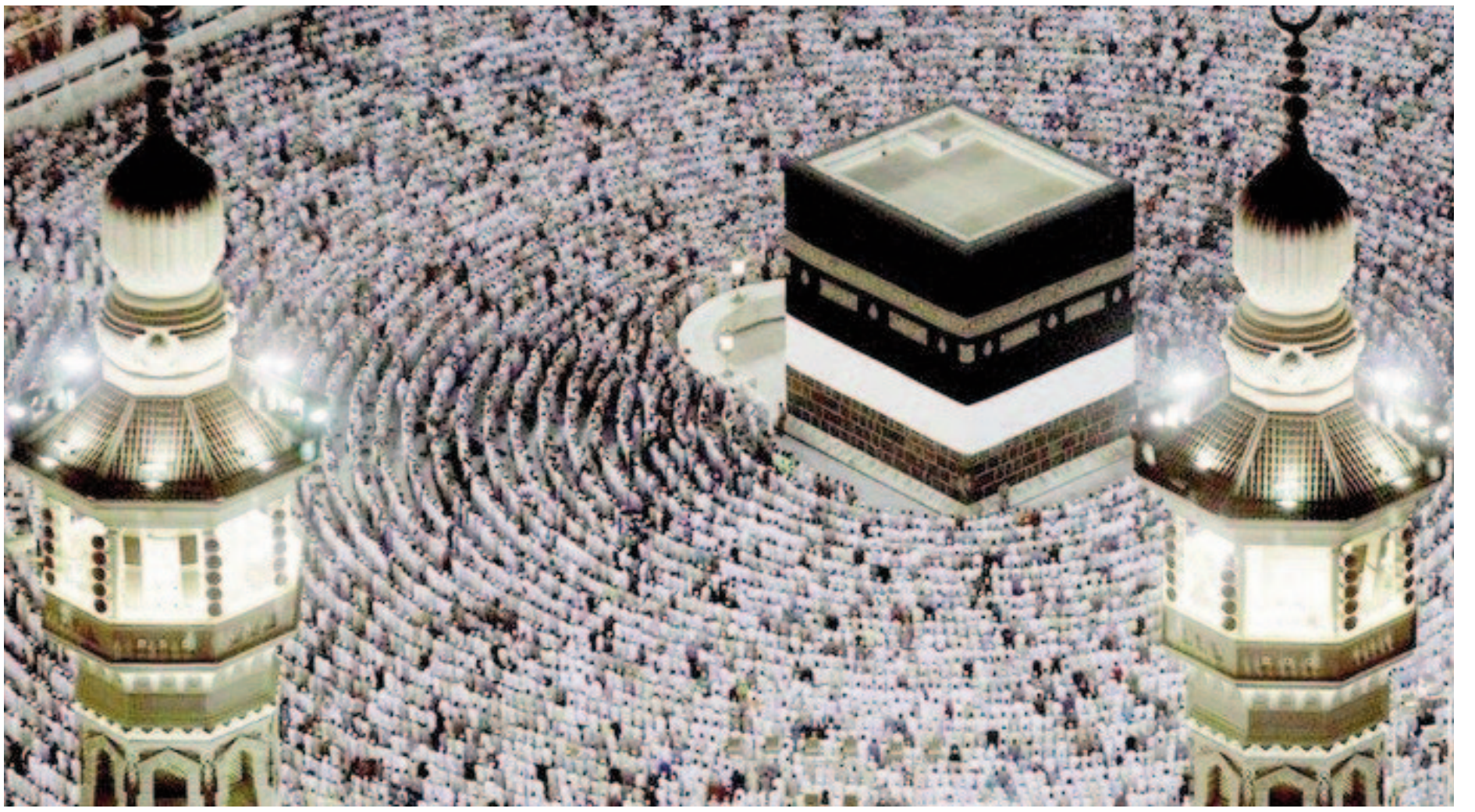
Organisé depuis 2008 par l'association éponyme avec le soutien du ministère de la Culture mauritanien, le Festival «Assalamalekoum» vise à «faciliter les échanges interculturels» et la promotion de spectacles.

R. C.



POUR TOUT PÈLERINAGE

Un bilan spirituel s'impose au préalable



Par Cheïkh Tahar Badaoui

Comment pourrait-on imaginer Isaac, alors nourrisson, face à l'épreuve d'immolation, d'autant plus que le Seigneur qualifie le garçon à immoler, de clément et de magnanime ??? Par la Grâce du Seigneur, notre Patriarche, contempla à maintes reprises les bienfaits de Son Maître le Tout Puissant et notamment celle par laquelle il observa, de Son vivant, à l'âge de cent quatre vingt ans, Ses petits fils, d'Ismaël et d'Isaac, formant à eux seuls une tribu de chevaliers du devoir.

A propos du rite de la lapidation le cousin du Prophète Ibn 'Abbas raconte le récit suivant : « Abraham fut ordonné d'opérer quelques rites avant l'égorgement de Son fils. Le premier fut le parcours ayant pour finalité l'obéissance du Seigneur, mais aussitôt le démon survint pour l'empêcher d'obéir à Dieu qui lui ordonna, comme preuve sublime de piété et d'adoration, d'immoler son fils, bien aimé. Abraham put le devancer et l'emporta sur lui. Puis l'Ange Gabriel, que Dieu le Bénisse, mena Abraham à Djamra El 'Akaba (grande stèle de nos jours), mais comme le démon le devança, Abraham le lapida par sept cailloux et le chassa, et la même scène se répéta auprès de la Djamra moyenne. Ces rites achevés, Abraham dressa Son fils sur le front pour appliquer l'instruction divine. A ce moment là, une voix venant du Ciel interpella Abraham de derrière en lui rendant hommage : « Ô Abraham, Tu as exécuté Ton rêve. » Il regarda derrière Lui et vit à sa disposition un bélier blanc, cornu et aux prunelles noires, pour être égorgé à la place du bien chéri. ».

La lapidation reste donc un acte symbolique par lequel le pèlerin exprime sa volonté de rejeter les penchants maléfiques de l'âme, geste qu'il renouvelle plusieurs fois pour montrer sa détermination à ce sujet.

• La circumambulation de l'adieu (Tâwaf El Wadâa')

Une fois que le pèlerin ait terminé ses rites et effectué la circumambulation de la dispersion et s'apprêtant à retourner chez lui, il lui est très conseillé de rendre une dernière visite à la Maison sacrée pour y accomplir une circumambulation dite de l'adieu. Cela équivaut à une demande de permission de quitter l'Enceinte bénie et à un renouvellement du serment de soumission et d'adoration au Seigneur Maître des Mondes.

• L'offrande est un des rites de Dieu

Par offrande, il faut entendre l'animal qu'on sacrifie au nom de Dieu, et dont on distribue la viande aux pauvres et aux nécessiteux, comme le prescrit le Saint Coran : «… Puis, lorsqu'ils gisent sur le flan, mangez-en, et nourrissez-en le besogneux discret et le mendiant. Ainsi Nous vous les avons assujettis afin que vous en soyez reconnaissants » (Sourate dite « Al Hajj » ou dite « Le Pèlerinage », Verset 36).

L'esprit dans lequel l'offrande doit être acceptée par Dieu, doit être purifié de toute vanité ou ostentation, visant seulement l'agrément du Seigneur comme il est expliqué par le Verset suivant : « Ni leurs chairs ni leur sang n'atteindront Allah, mais, plutôt, votre piété l'agrée »..

Le Saint Coran précise que les offrandes des sacrifices doivent être constituées soit : de chameaux, de bovins ou de caprins. Il a aussi exigé que les offrandes soient en parfaite santé, saines et sauves, exemptes de défauts susceptibles de corrompre la viande ou de soulever le cœur de dégoût. « Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux… » (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache », Verset 267). Dans le Hadhit, il est dit : « Dieu est bon et n'accepte que ce qui est bon ».

On appel offrande, donc, tout bétail offert au Sanctuaire de la Mecque, pour obtenir l'agrément de Dieu, Gloire à Lui Seul. Plusieurs exégètes estiment, d'ailleurs, à juste titre, que l'offrande préférable se doit être du bétail, selon l'ordre préférentiel suivant : camelin, bovin puis ovin, caprin, à l'inverse de l'offrande que les non pèlerins sacrifient le jour de l'Aïd El Adha, selon l'ordre suivant : l'ovin, le caprin, le bovin et le camelin. La raison de ces préférences en réside certainement, dans le fait d'avoir la possibilité et l'aisance de nourrir avec le plus de quantité possible, le plus grand nombre de pauvres et de nécessiteux par l'offrande sacrifiée par les pèlerins. Tandis que l'offrande du non pèlerin, son champ de distribution reste très restreint quand même, par rapport à la précédente.

Il convient de préciser que sept personnes pèlerins peuvent immoler un animal du type camelin ou bovin. De même le pèlerin peut, quant à lui, sacrifier, un septième du chameau ou un septième d'un bœuf, cette portion étant équivalente à un mouton ou à une chèvre.L'offrande peut être bénévole ou obligatoire. Elle est bénévole pour le pèlerin optant pour l'option Ifrâd. Elle est obligatoire, pour celui qui en a les moyens comme nous l'avons signalé plus haut en cas de pèlerinage à option fusion ou Qirân ou alors de jouissance : Tamattu'. Elle est aussi obligatoire pour ceux qui omettent d'accomplir certains rites tels que par exemple passer la nuit à Muzdalifa, le lancement des trois stèles à Mina, être présent sur le Mont Arafat après midi du 9ème jour du mois Dhul Hidja, jusqu'au coucher du soleil, en sachant que la présence du pèlerin sur ce Mont sacré après ce moment précis, constitue un des quatre fondements du pèlerinage qu'on ne peut réparer par une offrande. L'offrande devient également obligatoire, à charge du pèlerin qui commet quelques fautes en se parfumant par exemple, en s'habillant normalement alors qu'il est dans son état de sacralité, de se raser etc. à l'exception du coït (relation avec son conjoint) lequel entraîne la nullité totale du pèlerinage s'il est consommé avant la station des pèlerins sur le Mont Arafat, sinon une offrande de type camelin de préférence, pourrait normalement suffire à réparer le préjudice causé.

Même verdict à l'encontre du pèlerin qui entache la sacralité du Territoire béni, par un quelconque agissement : chasse d'animaux non domestiques, abattage d'arbres, cueillette d'herbes diverses hormis celle désignée nommément par le Prophète Salut Divin Sur Lui.

A SUIVRE

AVIRON- COUPE DU MONDE 2024 :

L'Algérien Sid Ali Boudina engagé dans la 3e étape en Pologne

LE RAMEUR ALGÉRIEN Sid Ali Boudina sera engagé dans la troisième étape de l'édition 2024 de la Coupe du monde d'aviron, prévue 14 au 16 juin à Poznan, en Pologne, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'aviron et de Canoë Kayak (SASACK). Outre l'objectif de réaliser un bon parcours dans cette compétition planétaire, l'international algérien profitera de l'occasion pour jauger ses capacités, à désormais quelques semaines du coup d'envoi des JO-2024. En plus de Boudina, en Skiff poids léger, l'Algérie sera représentée aux olympiades parisiennes par Nihad Benchadli (Skiff poids lourds) et Carole Bouzidi (Kayak slalom). Tous ces athlètes ont bénéficié de stages de préparation à l'étranger, notamment, en France (Nantes) et en Espagne pour augmenter leurs chances de performance lors des prochaines échéances internationales, dont les JO.

FORMATION LICENCE CAF PRO :

Arsène Wenger encadre le 7e module en ligne

LE DIRECTEUR du développement du football à la FIFA, Arsène Wenger, a dirigé un cours dans le cadre du 7e module de la formation Licence CAF-Pro, indique mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Planifiée et programmée par Belahcene Malouche, conseiller technique de la FIFA et instructeur du stage, cette formation dispensée en ligne a vu la participation des candidats des trois fédérations nord-africaines. La Fédération algérienne de football (FAF) était représentée par 26 candidats, ainsi que par le directeur technique national, Ameur Mansoul. Le thème principal abordé par le technicien français portait sur les différents styles de management des entraîneurs de football. Le cours a été suivi d'un débat d'une durée d'une heure et trente minutes, où chaque pays a eu l'opportunité de poser trois questions. Ce débat s'est avéré très bénéfique pour les candidats, qui ont tiré de nombreux enseignements de ces échanges.

LIGUE 1 MOBILIS (29e ET AVANT-DERNIÈRE JOURNÉE)

Le MC Oran et l'US Biskra reste, l'ES Ben Aknoun plonge, le CS Constantine assure

Le verdict est finalement tombé : MCO et l'USB ont assuré définitivement leur maintien en Ligue 1 Mobilis de football tandis que l'ES Ben Aknoun plongeait au mauvais moment et brûlait sa toute dernière carte devant le CS Constantine qui, lui, s'est emparé de la place de dauphin grâce à son succès en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (1-0), à l'occasion de la 29e et avant-dernière journée, disputée mardi.



Les Constantinois ont réalisé un véritable hold-up au stade du 20-août 1955 d'Alger, en marquant le but de la victoire dans le temps additionnel par Benchaâ (90e+8), un succès qui leur permet de franchir un grand pas pour terminer à la position de dauphin, synonyme d'une participation à la prochaine édition de la Ligue des champions.

VÉRITABLE FINALE POUR LE MAINTIEN : PRÉJUGÉS FAVORABLES POUR EL BAYADH FACE À BEN AKNOUN

Le CSC a joué plus d'une mi-temps en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur Baouche à la 28e minute de jeu. En revanche, l'ESBA réalise une mauvaise opération dans la course au maintien, puisqu'elle sera condamnée à l'emporter lors de l'ultime journée, en déplacement face au MC El-Bayadh, son concurrent pour la survie. Premier relégable avec 32 points au compteur, à trois longueurs de retard sur le MCEB, les gars de Ben Aknoun seront appelés à sortir le grand jeu lors de la dernière journée pour s'imposer et se sauver. Un nul permettra à la formation d'El-Bayadh d'assurer sa survie.

LE CR BELOUIZDAD LÂCHE PRISE !

Le CRB a marqué le pas en s'inclinant, à la surprise générale, à la maison face à l'ASO Chlef (0-1), offrant ainsi l'occasion au CSC de s'emparer de la deuxième place au classement. Le Chabab a buté sur une courageuse équipe chélifienne, qui assure définitivement son maintien parmi l'élite, grâce au but inscrit en seconde période par Bounoua (54e). Le MC Alger, sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire, s'est présenté à Biskra avec un onze largement remanié, pour affronter l'USB, dont la victoire était impérative pour le maintien. Les locaux ont trouvé la faille dès la 2e minute par Zeghnoun, un but qui a suffi à la formation des « Ziban » pour mettre fin à un triste bilan de six matchs sans victoire, et surtout assurer officiellement leur survie dans le premier palier du football algérien. Il s'agit de la troisième défaite de la saison pour le « Doyen », après ceux concédés à Constantine et à Sétif.

LA 30e JOURNÉE SAMEDI : UN 4e « AFRICAIN » ET UN 2e RELÉGUÉ À DÉSIGNER

A l'instar de l'USB, le MC Oran a réussi à délivrer ses supporters en battant à la maison le MC El-Bayadh (2-0), grâce à deux buts de Baâkoh (19e) et Benamara (80e). Une victoire importante face à un concurrent direct pour le maintien qui met définitivement fin au cauchemar vécu depuis le début de la saison par la formation oranaise. Le NC Magra a confirmé son excellente forme en allant tenir en échec l'USM Khenchela (2-2). L'attaquant khencheli Karim Sabouni s'est illustré au cours de cette rencontre en signant un doublé (9e, 52e). Le « Nedjm » aligne de son côté un huitième match sans défaite. Enfin, les résultats des trois derniers matchs de cette 29e journée : ES Sétif-Paradou AC (2-1), USM Alger-US Souf (3-0), et JS Kabylie-JS Saoura (1-1), sont sans incidence sur le classement général. La 30e et dernière journée du championnat se jouera samedi prochain, et sera marquée par le choc pour le maintien entre le MC El-Bayadh et l'ES Ben Aknoun, alors que le CSC recevra l'ESS avec l'intention de grignoter au moins le point du nul pour assurer sa deuxième place.

Résultats complets et classement :

USM Khenchela – NC Magra	2-2
ES Sétif – Paradou AC	2-1
USM Alger – US Souf	3-0
JS Kabylie – JS Saoura	1-1
CR Belouizdad – ASO Chlef	0-1
US Biskra – MC Alger	1-0
MC Oran – MC El-Bayadh	2-0
ES Ben Aknoun – CS Constantine	0-1

Club	Pts	J
1). MC Alger	62	29
2). CS Constantine	53	29
3). CR Belouizdad	50	29
4). USM Alger	46	29
5). ES Sétif	45	29
6). JS Saoura	40	29
7). Paradou AC	39	29
–). USM Khenchela	39	29
–). JS Kabylie	39	29
10). ASO Chlef	38	29
–). NC Magra	38	29
12). MC Oran	36	29
–). US Biskra	36	29
14). MC El Bayadh	35	29
15). ES Ben Aknoun	32	29
16). US Souf	7	29

TENNIS DE TABLE :

L'Algérienne Lynda Loghraibi qualifiée aux JO de Paris

LA PONGISTE algérienne, Lynda Loghraibi, a validé son billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, grâce à son ranking mondial de la zone Afrique, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Finaliste au dernier tournoi qualificatif organisé du 16 au 18 mai 2024 à Kigali au Rwanda, Loghraibi a finalement décroché sa qualification aux Jo de Paris grâce à sa 75e place au ranking mondial de la zone Afrique. Le tennis de table algérien obtient son deuxième billet aux JO de Paris après la qualification de Mehdi Bouloussa qui avait remporté la première place lors du tournoi qualificatif organisé à Kigali, en dominant en finale le Congolais Idowu Saheed (4-0). Loghraibi devient ainsi le 41e athlète algérien à avoir validé son billet pour les JO de Paris, en attendant la suite des compétitions de qualification pour les autres disciplines.

Les athlètes qualifiés aux JO de Paris :

Athlétisme : Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Mohamed-Ali Gouaned (800 m)

Aviron : Sid Ali Boudina (Skiff poids léger), Nihad Benchadli (Skiff poids lourds)

Canoë-kayak: Caroll Bouzidi (kayak slalom)

Cyclisme : Nesrine Houili, Yacine Hamza

Badminto (double mixte) : le duo algérien Koceila et Tanina Maameri.

Boxe : Roumaissa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg)

Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg)

Tir Sportif : Houda Chaabi, Samir Bouchireb, Koceila Adoul

Gymnastique : Kylia Nemmour

Escrime : Salim Haroui (fleuret masculin), sabre féminin par équipe (quatre athlètes)

Luttes associées :

Lutte Gréco-romaine : Abdelkarim Fergat (60 kg), Ishak Ghaiou (67 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg), Fadi Rouabah (97 kg)

Lutte libre : Fateh Benferdjallah (86 kg)

Lutte féminine : Ibtissem Doudou (50 kg), Chaima Fouzia Aouissi (57 kg)

Voile : Amina Berrichi (IQ Foil), Ramy Boudrouma (IQ Foil)

Haltérophilie : Walid Bidani (+102 kg)

Tennis de table : Mehdi Bouloussa et Lynda Loghraibi

Judo : Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg).

A L'ARRIVÉE DES DEUX MATCHS DE JUIN QUALIFICATIFS POUR LE MONDIAL 2026

« Verts », version Petkovic : le rêve américain continue mais du pain sur la planche

Quels enseignements tirer alors de ce périlleux déplacement dans la lointaine Kampala où les attendait de pied ferme un client ougandais qu'on savait modeste mais subitement ragaillardi par la « leçon » guinéenne qui a finalement servi d'onde de choc ? Mis le groupe devant ses responsabilités. Un groupe au moral au plus bas. Décidé à réagir, mais comment ?

Par Azouaou Aghiles

Un couac pour commencer. Pire, un bide dans leurs terres suivi d'une bronca dans les travées de Nelson Mandela- Baraki, le public atterré, le leur fera sentir. Il n'y avait rien à dire pour un ratage qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Sur fonds de craintes justifiées, l'EN ayant perdu son âme en ratant, en plus, une occasion inespérée de prendre définitivement option sur un retour au Mondial après une prestation qui a étonné plus d'un observateur sanctionné par un retour sur terre brutal devant, en plus, un concurrent direct pour la 1ère place. Puis vint l'étape de Kampala. Pas dans le meilleur des contextes, l'opinion, circonspecte, croisant les doigts pour ses favoris et espérant une réaction comme le promettront les joueurs. Un groupe moralement atteint mais se montrant prêts à la réhabilitation même si le « piège » ougandais, presque décisif même s'il reste encore beaucoup de chemin à faire, n'augurait rien de bon lorsqu'on déroule justement le film du choc face à la Guinée. Une défaite amère et à questions, Mandi et ses camarades rendant une pâle copie. Rien donc pour rassurer. Quels enseignements tirer alors de ce périlleux déplacement dans la lointaine Kampala où les attendait de pied ferme un client ougandais qu'on savait modeste mais subitement ragaillardi par la « leçon » guinéenne qui a finalement servi d'onde de choc ? Mis le groupe devant ses responsabilités. Un groupe au moral au plus bas. Décidé à réagir, mais comment ? La réponse ne s'est pas faite attendre. Sur le plan comptable notamment avec les trois points qui permettent de souffler momentanément et de partir en vacances l'esprit plus tranquille après une victoire certes difficile mais qui lui permet de sortir la tête de l'eau et reprendre le leadership de la poule « G » en compagnie du Mozambique parti à Conakry remettre à sa véritable place le « Syli National », le concurrent direct dans la course au billet qualificatif. Trois unités à l'extérieur ça requinque le mental pour des Fennecs dans le doute et en besoin pressant de se rassurer et de rassurer leurs fans pas encore remis de la douloureuse campagne de CAN de Côte d'Ivoire à laquelle est venue s'ajouter cette gifle guinéenne qui enfoncé le clou. Trois points qui font du bien. Et c'est tout. Car il faudra maintenant se remettre sérieusement en cause pour les joueurs, et au travail pour un staff qui sait maintenant ce qu'est vraiment le football africain. Ses réalités. Rien à voir avec les compétitions sur le Vieux Continent, comme il est vrai que ce qu'il a trouvé (côté mentalités surtout) en Equipe d'Algérie, est un autre monde comparativement à ce qu'il a connu en sélection de Suisse.



LE MEILLEUR À VENIR ?

Vladimir Petkovic, tout nouveau tout beau espérait sûrement connaître une meilleure entame en « officiel » n'eut été la douche guinéenne. Un sérieux avertissement que ne peut faire oublier la victoire (1-2) en Ouganda où tout n'a pas été, loin s'en faut, parfait même si le résultat technique, encore une fois, a « répondu » aux attentes Et ce n'est pas le problème, le contenu de la partie posant de sérieuses questions. Peu convaincant dans l'ensemble. Notamment lors de ce premier half où Mandi and Co se sont montrés psychologiquement fragiles (La Guinée sûrement ?), dans le doute, défensivement très fébriles, peu inspirés, avec en plus trop de déchets pour un onze renfermant en son sein de brillantes individualités. Un-zéro à l'appel de la pause-citrons. Pas cher payé car la note aurait pu être plus salée, les « crânes » manquant à plusieurs reprises de faire le trou. Le Ko évité de justesse, les Algériens, reviennent heureusement des vestiaires avec de bien meilleures intentions. Le discours tenu par le coach comme il le dira en après-match ? Ce qui est sûr c'est que Aouar, Benrahma, nos deux buteurs du jour, Bennacer, Mandrea, méconnaissables pourtant durant 45 longues et interminables minutes, vont réagir efficacement en renversant des adversaires subitement éteints. Une victoire ça ne peut que faire du bien mais la barre technique, en panne de solutions durant trois mi-temps (en comptant bien sûr les deux de la Guinée sèchement sanctionnées), a tout le temps de faire les comptes et tirer les enseignements qui s'imposent, la dure campagne mondialiste ne reprenant que dans neuf mois (en mars 2025). Assez pour ne pas se tromper dans ses choix techniques et surtout celui des éléments avec lesquels il compte continuer l'aventure. En nous évitant cette polémique autour de certains noms (bonjour Mahrez et consorts) oubliés dans la liste de ce mois de juin pas comme les autres ? Des erreurs d'appréciation qui peuvent énormément servir pour un coach qui travaillera sur ses premières erreurs pour en éviter d'autres et mener à bien les nombreux chantiers lancés. Lui et ses joueurs savent plus que jamais à qui s'en tenir ! **A.A**

VLADIMIR PETKOVIC, APRÈS OUGANDA- ALGÉRIE :

« Les joueurs ont montré qu'ils avaient assez de ressources pour changer les choses »

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a félicité les joueurs pour la précieuse victoire acquise face à l'Ouganda (2-1) sur la pelouse du Mandela National Stadium, lundi en match comptant pour la 4e journée (Gr. G) des qualifications à la Coupe du monde 2026, soulignant que ce succès a montré qu'« ils avaient les moyens de changer les choses». « On savait que le match allait être difficile, et ce qu'on a vu l'a confirmé, surtout en première période, où nous avons manqué de précision. On a raté des passes. Le mental, on y travaille souvent, parfois ça marche et parfois non. Nous avons commis deux ou trois fautes et on l'a encore vérifié, à chaque fois on fait une erreur on paye cash. », a indiqué le sélectionneur national lors de la conférence de presse d'après-match. Menés au score dès la 10e minute de jeu sur un tir de Travi Mutyaba, les coéquipiers du capitaine Aïssa Mandi sont revenus à la marque en égalisant à la 46e minute de jeu sur un tir en pleine surface d'Aouar, avant d'inscrire le but de la victoire par l'intermédiaire de Ben Rahma (57e). « Nous avons parlé avec les joueurs à la mi-temps, et on a dit que la deuxième doit être meilleure. Il fallait oublier ce qui s'est passé durant la première et tout donner. Nous avons réussi grâce à notre qualité. Si on regarde la première période du premier match et celle d'aujourd'hui (lundi, ndlr), on aurait dit qu'on n'a jamais joué ensemble, mais les deuxièmes périodes étaient différentes. Contre la Guinée, nous avons joué mais on n'a pas marqué, mais aujourd'hui ça a bien bougé, on a été plus actifs », a souligné Petkovic. Et de conclure : « l'essentiel, c'est d'avoir gagné contre une équipe qui avait aussi six points. J'ai parlé aux joueurs, leur disant que c'est important de gagner ce match car c'est le dernier match de l'année 2024. » Dans l'autre match de cette poule, le Botswana s'est imposé en déplacement face à la Somalie (3-1), au stade Zimpeto à Maputo, alors que la Guinée été battue à domicile par le Mozambique (1-0). Les qualifications de la Coupe du monde 2026 reprendront leurs droits en mars 2025 avec le déroulement des 5e et 6e journées. L'Algérie sera en appel pour défier le Botswana, avant de recevoir le Mozambique. Les premiers de chaque groupe seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

AUTEUR D'UN MATCH PLEIN

Youcef Atal : « L'EN a les qualités pour réaliser encore de meilleures performances »

TOUT CONTENT à la sortie du vestiaire, le défenseur latéral droit des Verts, Youcef Atal, a livré ses impressions au micro de la Télévision algérienne suite à la victoire de l'Algérie face à l'Ouganda à Kampala. « On avait besoin de cette victoire. On voulait remporter le premier match, mais nous n'avons pas réussi. Aujourd'hui on voulait remporter la rencontre pour rester dans la course.
On n'est peut-être pas très bien rentré dans le match, mais nous avons fait tout ce qu'on a pu en deuxième mi-temps. On savait qu'on avait les qualités et qu'on pouvait faire mieux. Nous avons marqué 2 buts et nous allons rentrer avec les 3 points. »
Commentant la prestation catastrophique des Verts en première mi-temps, Youcef Atal attribue cela à la forte pression qui empêchait les joueurs de s'exprimer convenablement. « En première mi-temps, on prenait peut-être les mauvaises décisions car on était sous pression. Par contre en deuxième mi-temps, on s'est dit que l'on pouvait faire mieux et que l'on pouvait jouer sans contrainte et donner tout ce que l'on avait », a-t-il conclu.



Microsoft Copilot se dote de GPT-4 Turbo et DALL-E

Technologie : Microsoft a annoncé de nombreuses nouveautés pour son chatbot alimenté par l'IA récemment rebaptisé. Parmi elles, GPT-4 Turbo, DALL-E 3, mais aussi un interpréteur de code et une fonctionnalité d'aide à la rédaction. Le point sur les annonces.

Neuf mois après le lancement de son chatbot alimenté par l'IA Bing Chat, Microsoft l'a renommé : il s'appelle désormais Copilot. Microsoft a annoncé cette semaine de nouvelles fonctionnalités dans Copilot, destinées à optimiser encore davantage les performances de l'IA. Dans un billet de blog, Microsoft a révélé les nouvelles fonctionnalités que les utilisateurs peuvent s'attendre à voir en 2024, et même certaines dont vous pouvez profiter dès maintenant, qui étendront les capacités du chatbot sur plusieurs aspects différents.

GPT-4 Turbo

L'amélioration la plus notable est que Copilot pourra bientôt utiliser le dernier modèle d'OpenAI, GPT-4 Turbo, pour générer des réponses. Cette fonctionnalité est actuellement testée auprès d'utilisateurs sélectionnés et sera intégrée à grande échelle dans Copilot au cours des prochaines semaines, précise Microsoft.
Annoncé pour la première fois lors du DevDay d'OpenAI, GPT-4 Turbo repousse les limites de son chatbot de deux façons : tout d'abord en étendant ses connaissances jusqu'en avril 2023, puis grâce à une fenêtre contextuelle de 128 ko, qui lui permet de faire tenir plus de 300 pages de texte dans un seul prompt.
OpenAI n'a pas encore doté ChatGPT de GPT-4 Turbo, et la décision de Microsoft de l'inclure dans Copilot est donc importante, en particulier pour ceux qui pourraient bénéficier de ces capacités avancées dans leur flux de travail quotidien.

DALL-E 3

Une autre amélioration importante de Copilot est qu'il disposera désormais d'une version mise à jour de DALL-E 3, permettant de générer des images de meilleure qualité et plus précises. Les utilisateurs peuvent commencer à en profiter dès maintenant en visitant bing.com/create ou en utilisant Copilot.
Pour optimiser les messages multimodaux sur Copilot, Microsoft combine GPT-4 avec la recherche d'images Bing et les données de recherche du web afin de mieux comprendre les requêtes d'images, selon l'entreprise. Cette nouvelle fonctionnalité sera bientôt disponible. Par ailleurs, si vous utilisez Copilot pour des tâches techniques – comme des mathématiques ou du codage – Microsoft a une bonne nouvelle : l'entreprise travaille sur une nouvelle fonctionnalité, un interpréteur de code, qui permettra d'exploiter Copilot pour des tâches complexes, notamment des calculs plus précis, du code, de l'analyse de données... et bien d'autres choses encore. Cette fonctionnalité en est encore à la phase de collecte des retours, mais Microsoft prévoit de la mettre à disposition du plus grand nombre d'ici peu.

Aide à la rédaction

Enfin, celles et ceux qui utilisent le navigateur de Microsoft, Edge, pourront bientôt utiliser Copilot pour rédiger du contenu à partir de la plupart des sites web, grâce à la fonction Compose. Il suffira de sélectionner le texte que vous souhaitez réécrire, et Copilot s'en chargera pour vous.
Enfin, le moteur de recherche Bing se dote d'une nouvelle fonction de recherche approfondie, alimentée par GPT-4. Cette dernière permettra d'explorer des sujets plus en profondeur en proposant des réponses plus complètes et plus fiables aux requêtes des utilisateurs et des utilisatrices.

Bricorama lance pAInt, son assistant virtuel basé sur OpenAI



TRANSFORMATION DIGITALE : L'enseigne de bricolage des Mousquetaires dispose à son tour d'une application basée sur l'IA générative. Bricorama a lancé pAInt, un expert peinture développé avec Accenture sur une instance Azure d'OpenAI.
Le secteur du retail confirme son intérêt pour les technologies d'intelligence artificielle générative. Après Cdiscount et Castorama, c'est au tour de l'enseigne de bricolage Bricorama - marque du groupe Les Mousquetaires - de se lancer. Bricorama annonce la mise en ligne sur son site e-commerce de pAInt, un assistant exploitant l'IA Gen pour conseiller les acheteurs dans le choix de peinture. Une décision qui peut s'avérer complexe sans l'assistance d'un conseiller.

L'assistant conversationnel brique d'une logique omnicanale

pAInt, c'est donc un robot "conçu pour inspirer et guider les clients dans chaque étape de leurs projets, de l'inspiration en proposant des styles tendances à l'achat de matériaux, jusqu'à comment réaliser la mise en œuvre."
Selon Bricorama, ce nouveau service permet d'accompagner ses clients dans leurs projets dits « Do It Yourself ». Cette tendance dans le domaine du bricolage est aussi explorée par son concurrent Castorama. Le mois dernier, l'enseigne ouvrait l'accès à son assistant en se concentrant au départ sur la catégorie des appareils électroportatifs. L'ambition affichée : "transposer le conseil prodigué en magasin sur le site grâce aux recommandations précises et individualisées." Bricorama poursuit la même stratégie avec pAInt, un outil conversationnel. Le conseiller virtuel offre pour cela des fonctionnalités d'aide au choix et des conseils pratiques. La finalité reste la vente. Ainsi, l'IA générative s'intègre directement au processus d'achat.

pAInt connecté au panier pour transformer l'aide en achat

"Les clients ont la possibilité d'ajouter les produits directement dans le panier en un clic", précise l'entreprise, dont l'assistant va puiser des données dans le catalogue produit pour répondre aux questions.
Afin de fournir de l'aide, l'agent est aussi connecté à la base de contenus vidéo existants. Fonctionnant comme un moteur de recherche doté d'une interface conversationnelle, pAInt fournit les tutoriels "les plus pertinents de l'enseigne, proposant ainsi des démonstrations concrètes."
Sur le plan technologique, Bricorama s'est appuyé sur l'expertise d'Accenture et de son agence Accenture Song.

iOS 17.2 : prise en charge de la recharge sans fil Qi2 pour les iPhone 13 et 14

IL S'AGIT d'une nouvelle version de la norme de recharge sans fil Qi, développée par le Wireless Power Consortium. Voici ce que cela signifie pour les propriétaires d'iPhone.
La prochaine mise à jour iOS 17.2 pour l'iPhone, qui devrait arriver avant la fin de l'année, permettra aux iPhones plus anciens de prendre en charge un protocole de recharge sans fil de nouvelle génération.
Le protocole de recharge sans fil Qi2, qui est déjà pris en charge par l'iPhone 15, sera étendu à tous les modèles d'iPhone 13 et d'iPhone 14, selon les notes de mise à jour qui accompagnent la version iOS 17.2 RC (Release Candidate) de l'iOS.

Qu'est-ce que le Qi2 ?

Il s'agit d'une nouvelle version de la norme de recharge sans fil Qi, développée par le Wireless Power Consortium. La norme Qi2 propose de meilleures capacités de transfert d'énergie, des vitesses de charge plus rapides et une plus grande efficacité énergétique.
Selon le Wireless Power Consortium, Apple "a fourni la base de la nouvelle norme Qi2 en s'appuyant sur sa technologie MagSafe" et utilise des aimants pour fournir un moyen sûr de mieux fixer et aligner le smartphone avec le chargeur, une technologie appelée Magnetic Power Profile.

MagSafe peut prendre en charge la recharge sans fil jusqu'à 15 W

MagSafe peut prendre en charge la recharge sans fil jusqu'à 15 W, et c'est la puissance que la norme Qi2 prendra également en charge, augmentant ainsi la puissance de recharge de 5 à 7,5 W actuellement prise en charge par Qi.
En d'autres termes, la prise en charge de la norme Qi2 signifie que les chargeurs sans fil tiers seront en mesure d'offrir les mêmes vitesses de charge que celles actuellement proposées par le matériel MagSafe officiel d'Apple.

De nouvelles Xbox seraient prévues en 2026 dont un modèle portable... pour concurrencer Sony ?



Après Nintendo, Valve, ASUS ou encore Sony, le virus de la console portable aurait-il également contaminé Microsoft ?

En fin de semaine dernière, nous évoquions le possible rapprochement entre AMD et Sony en vue de concevoir un processeur pour une console portable PlayStation et non de cet ersatz qu'est le PlayStation Portal. Aujourd'hui, c'est le concurrent de toujours – Microsoft et sa marque Xbox – qui fait l'actualité. Une actualité à prendre avec distance, rumeur oblige, mais qui n'en reste pas moins intéressante… intrigante même.

Une console « nomade » chez Microsoft

À l'origine de cette rumeur, nous retrouvons un habitué de toutes ces informations « en douce » à propos de Microsoft, un certain MAGG dont les initiales sont là pour Middleagegameguy. Invité sur un podcast de colteastwood, le bougre a tout d'abord précisé que le futur des consoles chez Microsoft s'écrirait au travers de deux « SKU » (références), un peu comme c'est le cas aujourd'hui.

Toutefois, premier gros changement, Microsoft aurait confié le travail à une équipe ayant œuvré sur la gamme Surface… et ce n'est pas tout à fait le fruit du hasard.

En effet, si l'une des deux références dont il est question était une console de salon au sens classique du terme, la seconde aurait bien plus à voir avec la Switch de Nintendo : une console capable de « voyager ».

Pas de sortie avant fin-2026

En toute logique, la référence de console destinée à trôner dans le salon sera la plus puissante des deux et viendra succéder à l'actuelle Xbox Series X. En revanche, il ne faut donc pas imaginer de remplaçante à la Xbox Series S.

Cette seconde référence serait vendue avec un dock pour la relier à la télé. Elle pourrait aussi s'en dissocier et intégrerait les contrôles nécessaires à une utilisation nomade.

Il ne sera toutefois pas question d'un PlayStation Portal. Selon MAGG, la machine sera en mesure de directement faire tourner les jeux Xbox, ceux de la machine de salon, sans doute en moindre définition. Alors que la Xbox Series S a toujours eu du mal à trouver son public, une telle orientation serait pour Microsoft l'occasion de faire d'une pierre, deux coups avec une machine (peut-être) moins onéreuse que la « grosse » et davantage portable pour toucher les joueurs nomades.

Enfin, et alors que nous n'avons absolument aucune « fenêtre de tir » sur la rumeur AMD/Sony, MAGG évoque une sortie pour la fin de l'année 2026. Ce serait en tout cas l'objectif visé par Microsoft et ses équipes. Patience.



Avec Copilot, vous pourrez utiliser de l'IA sur OneDrive

Technologie : ...mais ça ne sera pas gratuit. Pour que l'assistant d'IA vous aide à analyser vos fichiers, vous devrez disposer d'un abonnement Copilot pour Microsoft 365.

A partir du mois de mai, les personnes utilisant Microsoft 365 pourront s'aider de Copilot, l'assistant IA, pour analyser leurs fichiers OneDrive.

De l'IA pour OneDrive

Microsoft a en effet révélé dans une feuille de route consacrée à sa suite bureautique, repérée par Neowin, que les prochaines capacités d'IA pour OneDrive permettraient à ses utilisatrices et utilisateurs de poser des questions et chercher des informations sur leurs fichiers stockés en ligne.

« Copilot dans OneDrive, qui sera disponible sur la version web, permettra de poser des questions et d'obtenir des



informations sur les fichiers stockés dans un compte OneDrive sans avoir à les ouvrir », précise Microsoft dans la feuille de route. « Il pourra aussi résumer un ou plusieurs fichiers. Copilot dans OneDrive fonctionnera avec les types de fichiers suivants : DOC, DOCX, FLUID, LOOP, PPT, PPTX, XLSX, PDF, ODT, ODP, RTF, ASPX, RTF, TXT, HTM et HTML. »

Pour obtenir l'assistance de Copilot, il faudra disposer d'une licence Microsoft Copilot pour Microsoft 365.

Copilot, Copilot Pro et Copilot pour Microsoft 365

Lancé en novembre dernier, Copilot pour Microsoft 365 utilise l'intelligence artificielle pour aider les utilisatrices et utilisateurs de Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Microsoft Teams et d'autres applications de la suite. Elles et ils peuvent discuter avec l'assistant IA, lui poser des questions et lui soumettre des demandes concernant leurs fichiers. Mais l'abonnement coûte 28 euros par mois.

L'abonnement à Copilot Pro, lui, ne coûte que 22 euros par mois. S'il peut vous aider à écrire et à modifier du texte, à résumer des documents dans Word, à générer des formules et à analyser des données dans Excel, à créer des présentations dans PowerPoint, à composer du texte dans OneNote et à rédiger des réponses dans Outlook, il n'inclut pas l'accès à Microsoft Teams piloté par l'IA et ne vous permet pas de travailler directement avec vos fichiers OneDrive sur le web. Copilot est aussi disponible gratuitement dans une version limitée. L'assistant IA est accessible par le biais de son site web, de son icône dans la barre des tâches Windows (sur Windows 10 et Windows 11) et de ses applications sur iOS et Android. Néanmoins, la version gratuite ne permet pas de travailler directement dans les applications et avec les fichiers de la suite Office/Microsoft 365.

Du nouveau dans OneDrive

Microsoft essaye de moderniser son service de partage et de synchronisation de fichiers, OneDrive, depuis quelques temps maintenant, comme en témoigne les nouveautés annoncées en octobre dernier.

Parmi les nouveautés, un nouveau design est en cours de déploiement. Il permettra notamment de filtrer les fichiers par type, de créer de nouveaux documents plus facilement et de les partager directement avec les destinataires que vous aurez choisis.

80% des forêts de la Terre ont déjà été détruites !



Vous le savez déjà, notre planète est en train de mourir, et on est les premiers responsables. Pollution, surpêche, déforestation… et la liste est loin d'être exhaustive. La déforestation est un problème majeur, et nous devons agir maintenant avant que d'autres dommages irréversibles surviennent. National Geographic appelle cela holocauste des forêts, et ils n'ont pas exagéré. En effet, plus de 80% des forêts naturelles de la planète ont été détruites, et les derniers 20% qui restent vont bientôt suivre.

L'inventeur de la Game Boy était à l'origine chargé de l'entretien et de la maintenance chez Nintendo !



Gunpei Yokoi, vous ne connaissez certainement pas ce nom, mais ses inventions ont façonné votre enfance. En effet, Yokoi est l'inventeur de la Game Boy, et du D-pad, le contrôleur multidirectionnel que l'on retrouve sur toutes les manettes de jeu. Avant d'inventer la première console de jeux portable et l'une des pièces les plus importantes de la technologie du jeu vidéo qui a révolutionné ce secteur, Gunpei Yokoi était chargé de la maintenance et de l'entretien des machines utilisées pour fabriquer les cartes Hanafuda (un jeu de cartes traditionnel japonais) chez Nintendo.
Yokoi a commencé à créer des jouets durant son temps libre et en 1966, le président de Nintendo, Hiroshi Yamauchi, a aperçu ses inventions par hasard dans l'usine où il travaillait et ce fut le tournant de la carrière de l'homme de maintenance. Gunpei Yokoi a rapidement gravi les échelons dans l'entreprise japonaise. Non seulement il a inventé la Game Boy mais a aussi été derrière les capacités surhumaines de l'un des personnages les plus emblématiques des jeux vidéo Mario, et l'apparition du mode multijoueurs dans ce jeu en introduisant son frère Luigi.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Victoria avait offert à son mari un séjour à Barcelone pour son anniversaire, en compagnie de dix de leurs proches... mais le voyage festif a viré au fiasco dès le départ, relatent The Independent .

Ils réservent une assistance... qui les conduit vers le mauvais avion: incroyable erreur sur un vol Ryanair

Il pensait s'envoler vers Barcelone pour célébrer son 47e anniversaire en Catalogne, avec son épouse, des membres de la famille et des amis mais tout ne s'est pas passé comme prévu. Comme ils en ont l'habitude quand ils voyagent en avion, Andrew et Victoria avaient réservé une assistance spéciale auprès de la compagnie ce 25 mai dernier. Andrew est en effet amputé d'une jambe et Victoria est atteinte d'autisme.
Or, aussi incroyable que cela puisse paraître, les préposés de l'aéroport de Bristol (Angleterre) ont conduit le couple de Gallois vers un autre vol Ryanair... à destination de Kaunas, en Lituanie. Erreur monumentale.

Un long voyage

Non seulement les dix amis ont atterri "seuls" à Barcelone, sans Andrew et Victoria, organisateurs du séjour et principale raison de leur présence en Espagne, mais le couple a également dû batailler pour finalement arriver à bon port. Si Ryanair a naturellement pris en charge les deux passagers, la compagnie ne reliait malheureusement pas la capitale lituanienne à Barcelone en vol direct. Le début d'un long voyage forcé. Les voyageurs lésés ont eu droit à une chambre d'hôtel à Kaunas pour la nuit avant qu'un taxi Uber (offert) ne les conduise le lendemain matin vers Riga, en Lettonie, le pays voisin, à 240 km, pour enfin embarquer à bord d'un vol vers Barcelone.

Pas de valises

Andrew et Victoria ont pu rejoindre leurs amis avec 24 heures de retard... mais privés de leurs valises, évidemment, restées à Bristol. Elles sont finalement arrivées deux jours plus tard à Barcelone. Ryanair a rejeté la responsabilité de cet incident sur l'aéroport anglais. La direction de celui-ci s'est excusée auprès des deux voyageurs pour le désagrément subi et veillera à leur complète indemnisation. Elle a également annoncé l'ouverture d'une enquête pour faire toute la lumière sur cette embarrassante affaire et identifier d'éventuelles erreurs humaines. Les cartes d'embarquement ont en effet été contrôlées à plusieurs reprises sans que la méprise, étrangement, ne soit constatée...

Islande

Islande : Une gigantesque coulée de lave solidifiée barre totalement une route

VOLCAN•Après la dernière éruption en date dans la péninsule de Reykjanes (Islande), de la lave a coulé jusqu'à une route menant à Grindavik, ville déjà



touchée par les conséquences de l'activité volcanique
Une impressionnante coulée de lave s'est déversée sur une route menant à la ville côtière de Grindavik (Islande), donnant lieu à de surprenantes images relayées sur les réseaux sociaux ce week-end.
L'une des vidéos, aérienne, montre la lave en grande partie solidifiée mais encore fumante constituer un amas rocheux qui semble engloutir la chaussée, devenue impraticable. Aucun ordre d'évacuation n'a pourtant été donné, indique BBC ce dimanche.

Pas de risque immédiat

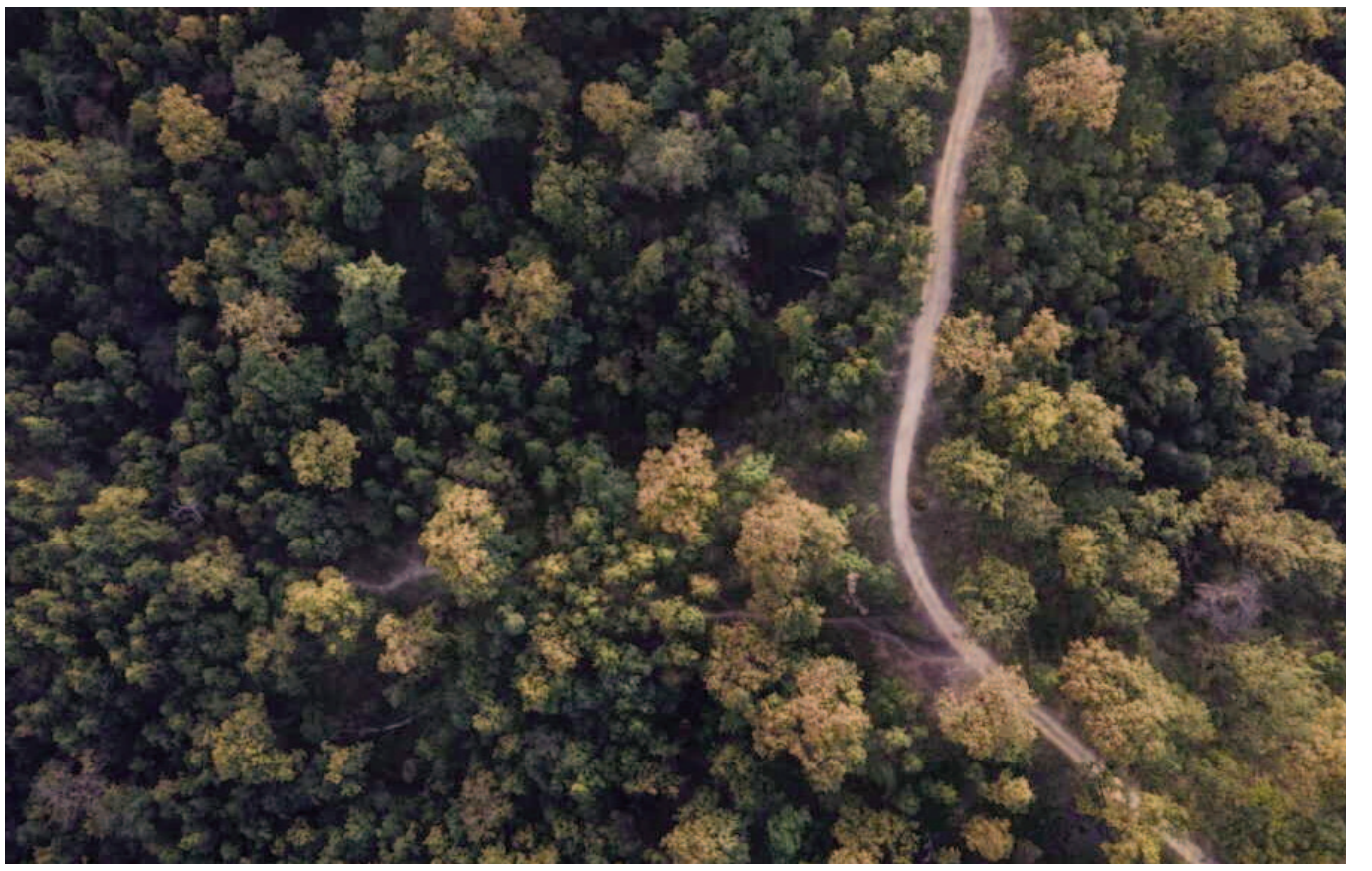
Les autorités ont en effet considéré que la lente progression de la lave ne faisait dans un premier temps pas courir de risque à la population de la ville située au sud-ouest de l'Islande. La coulée de lave provient de l'éruption volcanique qui a eu lieu en mai dans la péninsule de Reykjanes (Islande).

L'activité volcanique a toutefois cessé depuis.

des éruptions avaient déjà eu lieu en février et mars derniers. Les 4.000 habitants de Grindavik avaient dû évacuer la commune le 11 novembre 2023. Ils avaient ensuite pu regagner leurs logements avant de devoir une nouvelle fois partir précipitamment en pleine nuit en janvier 2024 puis d'être autorisés à revenir chez eux.

Comment les Népalais ont réussi à faire renaître leurs forêts

Après quatre décennies d'efforts, les Népalais ont retrouvé leurs forêts. Leur méthode ? Les confier aux communautés locales. Lesquelles redécouvrent ce qu'implique de cohabiter avec une nature vraiment sauvage.



Le vieil homme avance avec précaution. Colline après colline, Khadga Bahadur Karki, 70 ans, débroussaille des arbustes desséchés puis rejoint une zone boisée – là où, il y a une vingtaine d'années, il a planté des semis. Du doigt, il montre au loin une enfilade de petites montagnes recouvertes d'arbres, surplombant la vallée de Katmandou. «Vous voyez ça ?, demande-t-il. Il y a quinze ans, c'étaient des monticules de boue rouge. Rien ne poussait.» Les yeux embués par les larmes, il ajoute : «Pour moi, ces arbres représentent plus que mes enfants.»

De vastes étendues de forêts confiées aux communautés locales

La transformation est radicale, et visible dans tout le pays. Une reforestation massive dont les graines ont été semées il y a plus de quarante ans. À l'époque, les autorités népalaises avaient confié de vastes étendues de forêts aux communautés locales et recruté des millions de bénévoles, comme Khadga Bahadur Karki, pour protéger et restaurer ces zones. Un effort salué par les défenseurs de la nature à travers le monde. Mais derrière cette réussite, certains problèmes ont émergé – notamment l'augmentation des conflits entre l'homme et la faune.

Les forêts gérées par ces communautés représentent aujourd'hui plus du tiers du couvert forestier du Népal. Et des études indépendantes montrent que celui-ci s'étend désormais sur 45 % du pays.

«Lorsque les zones boisées étaient à tout le monde, les gens en abusaient», explique Jefferson Fox. Ce spécialiste de la gestion des sols au centre Est-Ouest de l'université d'Hawaii a dirigé une étude de la Nasa qui a conclu que la surface forestière népalaise avait presque doublé entre 1992 et 2016. «Désormais, les communautés disent "non, vous ne pouvez pas aller là", et grâce à cela, les arbres font leur retour», poursuit le chercheur.

Braconnage, climat... le défi est à la préservation

Jusqu'au début des années 1980, le gouvernement avait bien du mal à convaincre les populations de cesser d'abattre des arbres pour aménager des terres agricoles ou en faire du bois de chauffage. Les autorités s'inquiétaient de l'augmentation des inondations et des glissements de terrain causés par cette déforestation. C'est suite à cela, et grâce à l'aide financière de la communauté internationale, qu'elles ont lancé leur chantier titanesque de replantation.

Des villageois, dont Khadga Bahadur Karki, se sont mis à planter du bois de rose et du sal (un arbre pouvant atteindre 35 mètres de haut) sur des terres desséchées. Organisés en petits groupes, ils se sont efforcés de protéger les jeunes arbres et d'empêcher les populations de faucher l'herbe pour faire du fourrage.

Aujourd'hui, le défi consiste à préserver ce fragile reverdissement. Ce qui implique pour les communautés de se protéger des trafiquants de bois, des braconniers… mais aussi de la nature elle-même. Car – effet du réchauffement climatique – plane la menace des incendies.

Dans les forêts népalaises, on voit ainsi des centaines de gens arracher les herbes et arbustes desséchés, et retirer l'écorce des arbres morts, des sous-produits de la forêt ensuite utilisés pour se chauffer, faire du fourrage, construire des habitations… Le surplus, revendu, leur permet de compléter leurs revenus.

Une faune sauvage en augmentation

Nombre de ces forêts communautaires jouxtent des parcs nationaux et, revitalisées, elles ont permis à des espèces végétales et animales en danger d'extinction, comme le tigre, le rhinocéros indien ou encore le gavial du Gange, un reptile de la famille des crocodiliens (il peut atteindre six mètres de long), de s'y épanouir à nouveau. Une augmentation de la faune sauvage qui cause des conflits avec l'homme, les animaux franchissant les limites de parcs souvent mal clôturés. De leur côté, les populations marginalisées qui vivent autour des parcs nationaux, zones quadrillées par des patrouilles de surveillance, affirment que le gouvernement cherche à les éloigner de leurs terres afin de les empêcher de prélever herbe, poissons et plantes.



Un matin tôt l'an dernier, Chijamaya Sarki, 61 ans, était en train de faucher de l'herbe dans la forêt pour en faire du fourrage lorsqu'elle a été tuée par un tigre. «Il ne restait d'elle qu'un corps à moitié dévoré», nous confiait Shyam Bahadur Majakoti, son fils âgé de 35 ans, en tenue de deuil et visiblement encore sous le choc, quelques mois après. La famille appartient à la communauté opprimée des dalit (les «intouchables» dans le système des castes). Pour lui et les siens, pas d'autre choix que de retourner dans la forêt chercher de l'herbe… comme sa mère. «C'est notre seul moyen de survie», disait-il.

Aujourd'hui on se tourne vers des activités plus lucratives que l'agriculture

Le Népal doit le retour de ces forêts au travail des communautés, mais, selon les experts, les migrations et la diminution de la dépendance à l'agriculture ont également joué un rôle. Des centaines de milliers de jeunes Népalais émigrent en effet chaque année vers d'autres pays d'Asie et du golfe Persique à la recherche d'emplois stables et bien rémunérés. L'argent qu'ils envoient à leurs proches restés au Népal – 9,3 milliards de dollars en 2022 – représente aujourd'hui près du quart du PIB. «Ceux qui bénéficient de cette aide financière n'ont plus trop de raisons de s'astreindre à un dur labeur agricole», explique Naya Sharma Paudel, chercheur spécialisé dans la gestion communautaire des forêts népalaises.

C'est le cas dans le village de Chainpur (à 500 kilomètres à l'est de Katmandou). Ici, la forêt de Kankali est désormais au cœur de l'économie locale. De nombreux villageois ont abandonné l'agriculture de subsistance et se sont tournés vers des activités plus lucratives, comme l'apiculture et la culture de fruits du dragon et de fraises. Avec ses douze ruches, Keshav Raj Basnet gagne ainsi 5 000 dollars par an (le revenu annuel moyen par habitant népalais est d'environ 1 300 dollars). Quant à son frère aîné, Vijaya Basnet, qui avait pour seules ressources la production de fourrage ainsi que le lait de ses deux bufflonnes et de sa vache, il a pu doubler ses revenus grâce à un emploi au service de protection de la forêt locale. Et peut ainsi financer les études de ses fils à l'étranger. «La forêt représente tout pour nous», dit Vijaya.

Reconstruire une économie plus verte

Elle est aussi cruciale pour les finances du Népal, pays parmi les plus pauvres d'Asie du Sud. Grâce à leurs actions de préservation des forêts et de lutte contre le changement climatique, les autorités se sont vu promettre, pour les années à venir, une enveloppe de 7,4 milliards de dollars dans le cadre d'une initiative de «reconstruction d'une économie plus verte» post-pandémie de Covid-19, menée par le Royaume-Uni et la Banque mondiale, ainsi que 300 millions de dollars attribués par, entre autres, la Norvège, les États-Unis et encore le Royaume-Uni.

Pour assurer la sécurité de ses précieuses forêts, Katmandou a ainsi déployé massivement l'armée dans certains parcs nationaux pour les protéger des braconniers, mais aussi, d'après les autorités, des populations locales. À Chitwan, parc national situé dans le sud-est du pays et entouré de forêts communautaires, 8 000 soldats armés patrouillent ainsi 24 heures sur 24, à pied, à vélo, en bateau et à dos d'éléphant pour veiller sur les tigres, rhinocéros, crocodiles et léopards qui peuplent la jungle.

Armé d'un fusil d'assaut M16, le sergent Anil Bahadur Gurung, 36 ans, avance prudemment sous le couvert des sals, à l'affût du moindre bruit qui pourrait indiquer la présence d'un tigre. Ce soldat, qui a combattu les rebelles maoïstes pendant la guerre civile (1996-2006), raconte avoir été poursuivi par l'un de ces fauves lors d'une récente patrouille. «J'ai eu si peur que j'ai grimpé à un arbre, se rappelle-t-il. Nous pouvons utiliser notre arme si besoin, mais je suis ici pour protéger les animaux, pas pour leur tirer dessus.» D'après les données officielles, une centaine de soldats ont été tués par des animaux sauvages depuis 1974 dans le cadre de leur mission.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Voici comment les calmer au plus vite.



Comment calmer *les crampes d'estomac ?*

BIEN-ÊTRE

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Il peut s'agir d'un trouble digestif bénin comme une douleur passagère causée par un stress ou une gastro-entérite ou au contraire d'un trouble plus sérieux lié par exemple à un ulcère. Rassurez-vous, les crampes d'estomac c'est "assez fréquent" rappelle d'emblée le Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue et hépatologue. "On peut rencontrer ces douleurs dans de nombreuses circonstances favorisantes telles que le stress, la grossesse ou encore la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens. La difficulté va être d'attribuer la douleur à tel ou tel organe, tout en sachant que dans la grande majorité des cas, les pathologies sous-jacentes sont bénignes." Nos conseils pour les soulager.

Les remèdes naturels les plus connus

Le jus d'aloe vera en gel : réputé pour ses vertus cicatrisantes et réparatrices, il a un effet protecteur sur la muqueuse stomacale. Posologie : 2 cuillères à soupe matin et soir, de préférence en dehors des repas.
Un cataplasme d'argile verte : elle permet de lutter contre l'inflammation. On mélange de l'argile verte avec de l'eau et on applique directement sur l'estomac en couche épaisse. On laisse agir au moins 20 minutes.
Le vinaigre de cidre : contrairement à ce que l'on croit, il est alcalisant.
Posologie : une cuillère à soupe mélangée à de l'eau tiède, à boire le matin à jeun pendant 15 jours.
L'huile essentielle de basilic : c'est un anti-spasmodique efficace sur les gastrites et ulcères. Posologie : une dizaine de gouttes d'huile végétale mélangée à deux gouttes d'huile essentielle de basilic à appliquer sur le ventre puis masser dans le sens de la digestion.

Que peut-on manger quand on a mal à l'estomac ?

"Il faut faire un régime en fonction du diagnostic et non pas en fonction d'un symptôme. D'une façon générale, quand il y a des douleurs dans le creux de l'estomac, il faut miser sur une alimentation plus légère, sans fritures, sans produits concentrés tels que les jus de fruits, les sodas et autres sucreries car cela va entraîner une souffrance de la muqueuse", conseille le gastro-entérologue. Il est primordial de manger doucement, de surélever la tête de lit, de ne pas fumer, ne pas boire d'alcool et d'éviter les boissons gazeuses.

La liste noire des aliments difficiles à digérer

Vous êtes sujet aux ballonnements ? Voici les aliments à éviter car trop riches en fodmap, des glucides qui fermentent dans les intestins et produisent des gaz !

Des médicaments avec ou sans ordonnance

"Les douleurs à l'estomac correspondent à un symptôme, or on ne prescrit pas de traitement sur un symptôme. On a tendance à donner des anti-acides et des inhibiteurs de la pompe à protons pour un oui ou pour un non alors que ce n'est pas forcément justifié. En cas de douleurs, on peut prendre un pansement mais si ce besoin devient régulier, il faut s'assurer que l'on n'est pas en train de masquer une pathologie", observe le spécialiste. Parmi les médicaments indiqués pour soulager des douleurs d'estomac :

les antispasmodiques en vente libre : Spasfon, Météospasmyl...

les pansements gastriques en vente libre : Gaviscon, Maalox, Moxydar...
les inhibiteurs de la pompe à protons sur ordonnance : Mopral, Mopral Pro (oméprazole), Inexium, Nexium (esomeprazole), Lanzor, Ogast (lansoprazole), Pariet (rabeprazole)
► Attention avec les anti-inflammatoires non stéroidiens : "Il faudra être prudent notamment en automédication car ils peuvent induire une gastrite aigue ou un ulcère gastroduodénal. Il est recommandé de les prendre lors des repas et d'y associer des inhibiteurs de la pompe à protons le temps du traitement".

Consultez si vous constatez en plus de douleurs à l'estomac :
-une perte de poids.
-le caractère récent mais persistant de la douleur.
-la perception d'une boule dans le ventre, de la fièvre.
-du sang dans les selles
-l'âge avancé.

Face à des douleurs de l'estomac, deux examens peuvent être effectués. Le plus classique est la fibroscopie gastrique qui permet de regarder ce qui se passe au niveau de l'estomac. "C'est un examen de routine peu agressif qui se fait sous anesthésie générale simple", rassure le Dr Godeberge. L'autre, qui dépend du contexte et de l'âge, est l'échographie abdominale afin de vérifier, surtout en cas de projection dorsale (douleurs dans le dos), que le foie, le pancréas et la vésicule se portent bien.

Gastro : épidémie en ce moment, durée, contagieuse ?



GASTRO 2023. Les symptômes tels que douleurs abdominales, diarrhée et nausées révèlent souvent une gastro. L'épidémie n'est pas encore arrivée en octobre. Carte de l'épidémie en France par département.
La gastro-entérite est une maladie virale très contagieuse qui se propage facilement. Difficile d'y échapper lorsque l'un des membres de la famille en est atteint ! Les personnes les plus vulnérables sont les jeunes enfants âgés de 6 mois à 3 ans, en raison de leur système immunitaire immature, ainsi que les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus affaibli. En octobre, l'épidémie de gastro-entérite est "à un faible niveau d'activité par rapport à ceux observés habituellement en cette période" indique le Réseau Sentinelles. Quels sont les symptômes de la gastro ? Combien de temps est-on contagieux ? Quels sont les traitements les plus efficaces ? Que faire et que manger ? Carte de l'épidémie, aliments en cas de gastro et infos.

Où en est l'épidémie de gastro en ce moment ?

Le taux de gastro-entérite est stable en semaine 40 (du 2 au 8 octobre 2023) par rapport à la semaine précédente, rapporte le Réseau Sentinelles et à un niveau inférieur par rapport à ceux enregistrés habituellement à cette période. Au niveau régional, les taux d'incidence les plus élevés sont observés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est.

Définition : c'est quoi une gastro-entérite ?

La gastro-entérite résulte de l'inflammation du système digestif (parois de l'estomac et intestin). C'est la muqueuse de l'intestin qui est enflammée par un agent pathogène (qui peut causer une maladie). La gastro-entérite dite hivernale (qui survient surtout entre novembre et mars) est le plus souvent d'origine virale et plus rarement bactérienne.

Comment savoir si on a une gastro virale ou bactérienne ?

La gastro est très fréquente en hiver, quand il fait froid. Dans la majorité des cas, elle est d'origine virale, mais parfois elle peut être due à une bactérie. Comment savoir ?

Covid ou gastro-entérite : symptômes, comment savoir ?

Le Covid-19 peut entraîner des symptômes gastriques. Mal de ventre, nausées, diarrhée... Comment savoir si c'est un Covid ou une gastro ? Voici les différences.

Alimentation en cas de gastro

La gastro-entérite atteignant directement le système digestif, le transit est particulièrement perturbé et la digestion plus que difficile. Aussi il est important de bien choisir ses aliments quand on souffre de diarrhées, de nausées, de vomissements et plus largement de maux de ventre. On privilégie par exemple le riz, les pâtes, les bananes... et on évite tout ce qui va agresser le système digestif : fruits crus, légumes crus, jus d'orange, boisson gazeuse...







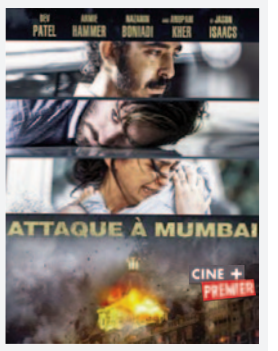


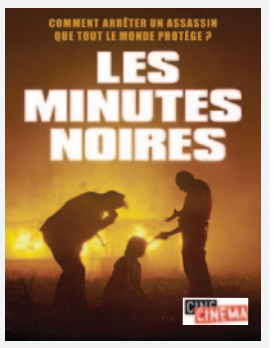




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière France - 2024 — TF1
HPI

21h00 Magazine d'information France - 2024 — 2
Envoyé spécial

20h55 Film d'action- 2020 — 6
Bad Boys for Life

21h00 Série dramatique - 2024 — CANAL+
A Gentleman in Moscow

21h00 Magazine de reportages — W9
Etats-Unis - 2024
Etat de choc

21h00 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2018
Darkest Minds : rébellion

21h10 Magazine de société — 6ter
France - 2019
Vive le camping

20h50 Thriller - États-Unis 2018 — CINE+ PREMIER
Attaque à Mumbai

21h20 Société France - 2024 — C8
La folie du camping-car

21h10 Film policier, Mexique - Etats-Unis 2021 — CINE+ CINEMA
Les minutes noires

21h00 Comédie dramatique — CINE+ FAMIZ
France - 2015
Qui c'est les plus forts ?

21h20 Film de science-fiction — TMC
Etats-Unis - 2018
Ready Player One

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France 2018
Saison 4 - Épisode 1/2

Le bureau des légendes

Marie-Jeanne dirige désormais le Bureau des légendes. En compagnie de son équipe, elle tente de retrouver la trace de Malotru qui s'est réfugié à Moscou. Elle décide d'envoyer un agent clandestin en Russie pour infiltrer le milieu des hackers. Pendant ce temps, JJA, le nouveau directeur de la sécurité interne de la DGSE, mène une enquête poussée au sein du service afin de comprendre comment Malotru a pu s'échapper.

23h00

Divertissement États-Unis- 2024
Saison 49 Épisode 20:

Saturday Night Live

Sur le plateau du Saturday Night Live, un invité principal discute avec un invité musical, le tout dans une ambiance joyeuse et parsemée de moments de rires et de détente. Depuis ses débuts, le SNL est et reste une référence du talk-show de comédie à la télévision. Les personnalités du cinéma, de l'entertainment et de la musique s'y côtoient et de nombreuses carrières ont pris leur envol lors de ce moment de pur divertissement.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:05	12:29	16:21	19:49	21:37	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:13	12:34	16:24	19:52	21:39

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:30	12:48	16:38	20:06	21:51

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:42	12:39	16:19	19:46	21:22

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:36	12:55	16:45	20:13	21:59

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:42	13:00	16:49	20:17	22:02

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:46	13:03	16:52	20:19	22:04

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7916 – JEUDI 13 JUIN 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	19°
Oran	25°	18°
Constantine	29°	14°
Ouargla	46°	31°

JOURNÉES MÉDICOCHIRURGICALES ET GYNÉCOLOGIQUES ALGÉRO-FRANÇAISES

ECHANGES SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INTERVENTION

Pas moins de 585 consultations et 61 interventions chirurgicales ont été réalisées par une équipe médicochirurgicale relevant de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Médéa, en collaboration avec des praticiens venus du Centre hospitalo-universitaires de Lyon.



Le Dr Yahia Mekki.

Ces consultations entrent dans le cadre de la collaboration entre la direction de la santé et de la population de Médéa et l'Association santé, humanisme et innovation franco-algérienne (Ashifa), conduite par le Dr Yahia Mekki, virologue au CHU de Lyon et secrétaire général de ladite association. La mission algéro-française a séjourné du 6 au 10 juin 2024 à l'EPH de Médéa, où elle a mené, conjointement avec les spécialistes algériens, des opérations pointues dans les domaines de la chirurgie, de la pédiatrie uro-viscérale et de la gynécologie, etc. En effet, des interventions chirurgicales considérées comme complexes, notamment pour les jeunes praticiens, ont été effectuées au profit de patients qui n'ont pas les moyens de se déplacer à l'étranger, et ce «grâce aux échanges avec les confrères venus des CHU de Lyon, dont certains appartiennent à la diaspora algérienne». Ainsi, médecins spécialistes en gynéco-obstétrique, chirurgiens-gynécologues, infirmières de bloc chirurgical à l'EPH de Médéa ont pu mettre à profit l'occasion de la collaboration étrangère en matière d'échange de connaissances et de savoir-faire initiée par l'Association Ashifa, cette dernière ayant déployé des «efforts énormes pour développer le système de soins à l'avantage des malades algériens». Il s'agit, déclare-t-on, de la 5e collaboration entre l'EPH et l'association Ashifa de Lyon, avec à sa tête le Dr Mekki. C'est une collaboration très enrichissante à tous points de vue, qui a été facilitée, grâce à la mobilisation de tous les moyens humains et techniques, par la direction de l'EPH de Médéa pour le succès de cet événement scientifique. «Les journées scientifiques sont un plus pour les praticiens, celles-ci ayant permis de développer de nouvelles techniques d'intervention et d'instrumentation qui permettent de réduire les durées d'hospitalisation des malades et les durées d'intervention chirurgicale. C'est surtout le côté humain et relationnel qui est relevé, à travers le côtoiement de référents mondiaux comme l'urologie pédiatrique et l'urologie viscérale, par le biais de spécialistes venus d'hôpitaux européens». Le même avis a été exprimé par une pédiatre du CHU de Lyon pour qui «c'est une opportunité d'apprendre et de transmettre ensemble avec les chirurgiens, pédiatres et instrumentistes de l'EPH de Médéa, favorisant des échanges pour l'enrichissement mutuel dans les domaines scientifiques et techniques et de réaliser des interventions très pointues qui ont permis à des malades de se faire opérer sur place pour des pathologies dont la prise en charge est pécuniairement lourde pour leurs familles».

Nabil B.

Publicité



MÉDÉA

Lancement de la campagne moisson-battage

LE COUP d'envoi de la campagne moisson-battage 2023/2024 a été donné par le wali, Djahid Mous, mercredi, à partir de l'exploitation agricole appartenant à M. Hakim Slimani, située dans la commune de Harbil, 18 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Selon les chiffres communiqués dans son exposé sur ladite campagne, le 1er responsable de la direction des services agricoles (DSA), il ressort que la superficie emblavée s'élève à 130.304 ha répartie entre les principales spéculations céréalières, dont 100.130 ha affectés au blé dur, 22.862 ha à l'orge et 6.067 ha au blé tendre. L'on fera remarquer que la superficie emblavée a augmenté par rapport à la précédente campagne agricole grâce aux facilitations accordées aux fellahs par l'Etat par l'octroi de semences et d'engrais à titre gracieux et des avantages financiers ainsi que leur accompagnement en matière de vulgarisation et de mise à disposition de moyens matériels agricoles dont 398 moissonneuses-batteuses et la désignation de 24 points de collecte des céréales d'une capacité globale de 1.352.000 quintaux.

Pour la réussite de la campagne, le chef de l'exécutif a exhorté les fellahs à livrer leur récolte de céréales aux points de collecte ouverts à cet effet par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Berrouaghia et a instruit les responsables du secteur à tout mettre en œuvre pour accompagner les agriculteurs et de leur faciliter les compensations pécuniaires en contrepartie de l'opération de livraison de la récolte.

Le wali insistera également sur la densification de la sensibilisation des fellahs sur la protection des récoltes des risques d'incendie et la mise sur pied au niveau de la DSA d'un comité de suivi et d'évaluation des livraisons des récoltes à la CCLS, étant donné que la stratégie de l'Etat en matière de sécurité alimentaire repose sur l'autosuffisance alimentaire et la diversification de la production agricole.

Nabil B.

Le Jeune Indépendant du 13/06/2024 / ANEP GR 0057